



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 2957 - MERCREDI 5 JUILLET 2017

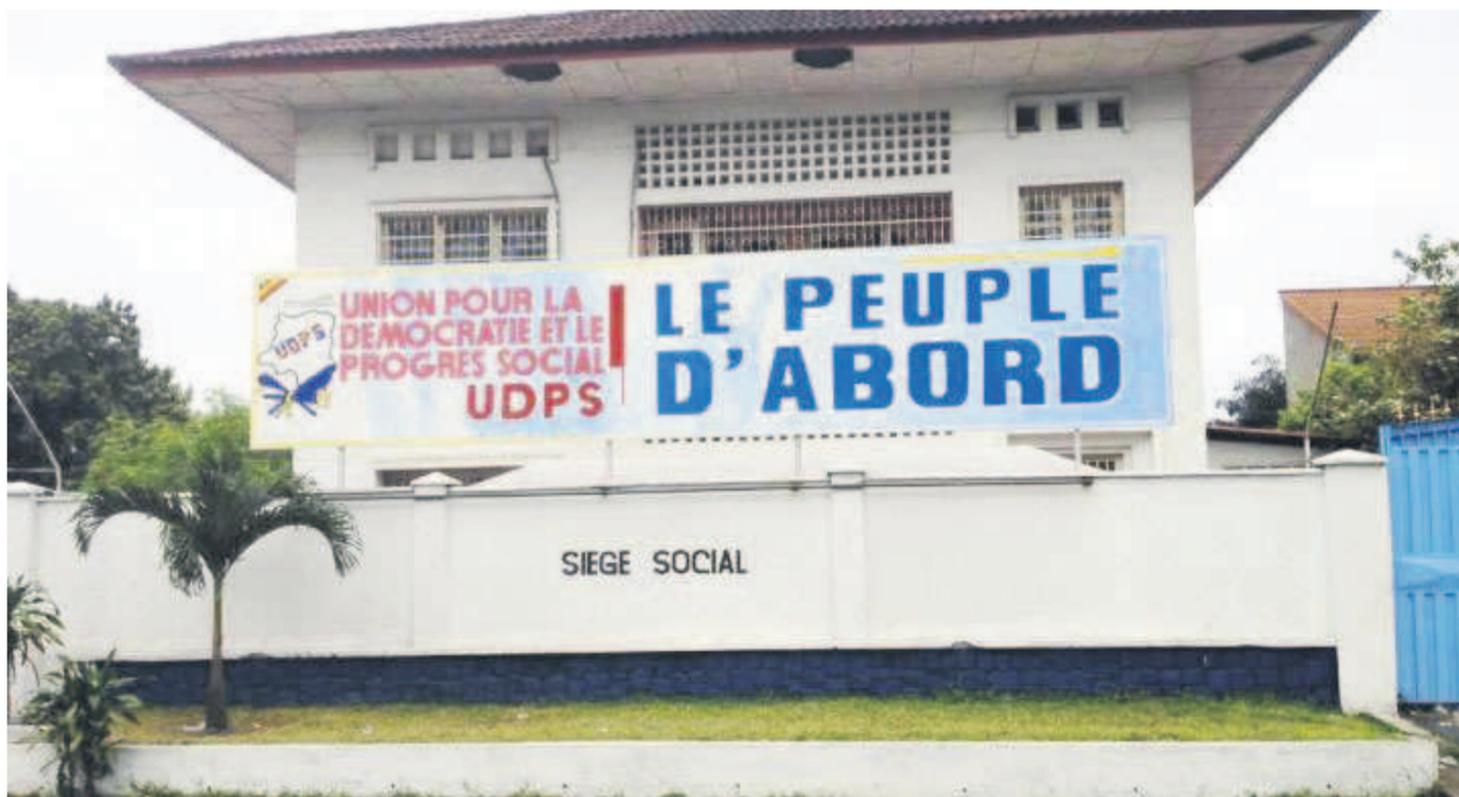
VIE DES PARTIS

Guerre de tranchées à l'UDPS

Réagissant à la sanction de leur exclusion prise à leur encontre par Jean Marc Kabund qu'ils ont du reste qualifié d'arbitraire, les membres concernés ont réagi, via un contre communiqué, en déclarant ignorer cette décision tout en excluant à leur tour le secrétaire général du parti. Contre ce dernier, ils ont également promis de saisir la justice pour « violation de la loi portant organisation et fonctionnement des partis politiques ».

Revenu à la charge, le porte-parole de l'UDPS a fait savoir que les incriminés ont violé la ligne politique levée par le parti interdisant aux membres de participer à tout gouvernement non issu de l'Accord du 31 décembre. D'où, ils « ne peuvent nullement prendre une quelconque décision d'exclusion d'un membre de l'UDPS ».

Page 4



CONSERVATION DE LA NATURE

Activités de sédentarisation agricoles dans le Parc national de la Salonga



Le bureau du Fonds mondiale de la nature (WWF) en RDC a organisé du 28 au 29 juin à Kinshasa un atelier qui a marqué le démarrage officiel des activités de sédentarisation agricoles dans le paysage du Parc national de la Salonga (PNS). Ces occupations rentrent dans le cadre du Programme agricole rural et de conservation du Complexe de la

Salonga.

Pendant deux jours, les différents partenaires au projet ont échangé sur une mise en œuvre cohérente de ces activités dont l'objectif a été de consolider les actions sur une vision commune et clairement partagée entre les équipes, et ce pour une meilleure collaboration mais également une communication efficace. Page 3

CHAN KENYA 2018

Chico Mukeba désigné nouveau sélectionneur des Léopards locaux

La Fédération congolaise de football association a récemment désigné un nouveau sélectionneur des Léopards locaux de la RDC, en remplacement du sélectionneur Florent Ibenge Ikwange qui cumulait les fonctions chez les Léopards A et en sélection A' des locaux. Il s'agit de l'entraîneur Jean David Mukeba Katotolo, dit «Chico». Actuel entraîneur de Sa Majesté Sanga Balende, il avait aussi été coach de Shark XI FC.

Le nouveau promu aura la charge de diriger les Léopards locaux de la RDC contre les Diables rouges du Congo Brazzaville en août dans le cadre des éliminatoires de la cinquième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) prévu pour 2018 au Kenya. Page 6

TRANSITION

Imbroglie autour de la mise en place du CNSA



Quelques acteurs du Rassemblement de l'opposition

L'initiative du président de la chambre basse du Parlement de convoquer tous les délégués au Conseil national de suivi de l'Accord du 31 décembre (CNSA) pour une réunion de prise de contact en prévision de la mise en place de cet organe de transition continue de soulever des vagues. Le Rasop/Limete et l'opposition signataire de l'Accord du 18 octobre continuent de boudier l'initiative estimant que le tandem Kengo-Minaku n'a pas qualité de consulter les composantes et en appellent au respect de la lettre et de l'esprit de l'accord du 31 décembre.

Le consensus autour de ce poste ayant sauté, les discussions sont donc censées revenir à la case départ. La présidence du CNSA étant désormais ouverte, l'aile dissidente du Rassemblement et le Front pour le respect de la Constitution voient ainsi leurs ambitions prêtes à se concrétiser. Page 3

ÉDITORIAL

FESPAM

Toutes les informations qui remontent vers nous donnent à penser que la onzième édition du Festival panafricain de musique, le très célèbre FESPAM, se déroulera cette année dans de mauvaises conditions. Et que, par conséquent, il serait sage, pour ne pas dire prudent, de la retarder d'au moins six mois, voire même de la renvoyer à l'année prochaine.

S'il en est ainsi c'est que trois facteurs se conjuguent dans le moment présent pour perturber profondément l'organisation de ce grand et noble événement prévu pour se dérouler du 19 au 21 juillet à Brazzaville.

Premier facteur : la tenue des élections législatives, dont le premier tour est prévu pour le dimanche 16 juillet et le deuxième probablement pour le dimanche 23 juillet, ce qui aura comme conséquence inévitable de dissuader la société civile de se passionner pour cette nouvelle édition.

Deuxième facteur : l'extrême faiblesse des moyens financiers consacrés au festival dans le moment très difficile que traverse l'Etat congolais avec l'assèchement brutal de ses ressources financières et donc l'impossibilité où il se trouve de dégager les sommes indispensables pour la bonne tenue du FESPAM.

Troisième facteur : les retards de toute nature qui résultent de ce manque de moyens et qui empêchent les responsables du FESPAM de faire venir de grands artistes, d'inviter les professionnels de la musique, de lancer une campagne de publicité panafricaine, bref de donner à cette édition l'ampleur nécessaire.

Le risque que nous courons tous si le 11^e FESPAM tourne au fiasco comme cela semble désormais probable est de voir les Etats africains exiger à juste titre qu'il soit déplacé dans une autre capitale et que le Congo soit contraint à l'avenir d'en abandonner la réalisation. Une perte de face que les Congolais vivraient très mal alors qu'ils se sont attachés depuis vingt ans à en faire un rendez-vous incontournable de la musique africaine.

Personne ne pourrait nous en vouloir si nous décidons sagement de reculer de six mois ou d'un an l'échéance.

Le courrier de Kinshasa

CHAN KENYA 2018

Chico Mukeba désigné nouveau sélectionneur des Léopards locaux

Chico Mukeba remplace à ce poste Florent Ibenge. Il aura la charge de diriger les Léopards locaux de la RDC contre les Diables rouges du Congo Brazzaville en août dans le cadre des éliminatoires de la cinquième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) prévu pour 2018 au Kenya.

La Fédération congolaise de football association a récemment désigné un nouveau sélectionneur des Léopards locaux de la RDC, en remplacement du sélectionneur Florent Ibenge Ikwange qui cumulait les fonctions chez les Léopards A et en sélection A' des locaux. Il s'agit de l'entraîneur Jean David Mukeba Katotolo, dit Chico. Il était jusque-là sélectionneur adjoint lors du sacre de

sélectionneur des Léopards locaux, il a publié une liste de trente-quatre présélectionnés en prévision de la double confrontation en août 2017 contre les Diables rouges du Congo Brazzaville dans le cadre des éliminatoires de la cinquième édition du Chan dont la phase finale se déroulera au Kenya.

Les gardiens de but retenus sont Matampi Vumi Ley (TP Mazembe), Dilma Mabula Kinkela (Daring Club Motema Pembe), Auguy Kalambayi Katembwe (SM Sanga Balende) et Charles Lawu (CS Don Bosco). Les défenseurs convoqués par Chico Mukeba sont Padou Bopunga Botuli (V.Club), Kayembe Ndotoni Christian (Daring Club Motema Pembe), Safari Dunia (OC Bukavu Dawa), Bangala Litombo

Shabani (FC Renaissance du Congo) et Bukasa Kalambay Yvon (SM Sanga Balende).

Les milieux de terrain appelés sont Mika Michée (TP Mazembe), Gikanji Doxa (Daring Club Motema Pembe), Munganga Omba Nelson (AS V.Club), Museviko Joël (CS Don Bosco), Kazadi Okito (FC Renaissance du Congo), Kabangu Olivier (OC Muungano), Mputu Mabi Trésor (TP Mazembe), Tulengi Sindani Ricky (Daring Club Motema Pembe). Enfin, Chico Mukeba a appelé onze attaquants, notamment Lusiel Mandé (SM Sanga Balende), Ben Malango (TP Mazembe), Makusu Mundele Jean-Marc (DCMP), Vinny Bongonga (Daring Club Motema Pembe), Muzungu Chadrack (AS V.Club), Mwin Dibumbu (CS Don Bosco),



Chico Mukeba

la RDC à la quatrième édition du Chan en janvier 2016 au Rwanda. Actuel entraîneur de Sa Majesté Sanga Balende, il avait aussi été coach de Shark XI FC.

Juste après sa nomination comme

Yannick (AS V.Club), Mondeko Kevin (TP Mazembe), Issama Mpeko Djo (TP Mazembe), Amale Mukoko (DCMP), Ngonda Muzinga Glody (AS V.Club), Ngimbi Mampangu Christian (FC Renaissance du Congo), Djuma

Mukoko Batezadio (AS V.Club), Kazadi Kasengu (Daring Club Motema Pembe), Meschak Elia (TP Mazembe), Mombo Lusala Zacharie (FC MK) et Muloko Jésus (FC Renaissance du Congo).

Martin Enyimo

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bobe
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Campoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula
RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONSERVATION DE LA NATURE

Activités de sédentarisation agricoles dans le Parc national de la Salonga

Les différents partenaires au projet ont participé à Kinshasa à un atelier marquant le démarrage officiel de ces activités qui avaient comme objectif de consolider les actions sur une vision commune et clairement partagée entre les équipes. Les participants ont échangé sur une mise en œuvre cohérente de ces activités pour une meilleure collaboration mais également pour une communication efficace.

Le bureau du Fonds mondiale de la nature (WWF) en RDC a organisé, du 28 au 29 juin, à Kinshasa un atelier qui a marqué le démarrage officiel des activités de sédentarisation agricole dans le paysage du Parc national de la Salonga (PNS). Ces occupations, précise un communiqué du WWF du 3 juillet, rentrent dans le cadre du Programme agricole rural et de conservation du Complexe de la Salonga (PARCCS).

La source a noté que pendant deux jours, les différents partenaires au projet ont échangé sur une mise en œuvre cohérente de ces activités dont l'objectif a été de consolider les actions sur une vision commune et clairement partagée entre les équipes, et ce pour une meilleure collaboration mais également une communication efficace.

Il est rappelé qu'au mois d'août 2015, le WWF- RDC et l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) avaient signé un accord de cogestion stratégique du PNS pour la mise en place d'une protection encore plus significative des populations de grands mammifères ainsi que la consolidation considérable des services d'approvisionnement rendus par ces écosystèmes aux communautés humaines vivant en périphérie mais aussi à l'échelle du Bassin du Congo. Aussi, dans la même perspective



L'enseigne d'une ferme modèle mise en œuvre par le WWF

de la protection du PNS, l'Union européenne et le WWF-RDC ont-ils signé, en décembre 2016, un accord de financement du PARCCS, qui vise l'amélioration des activités agricoles durables en périphérie proche et distante de cette aire protégée, par un renforcement de la gouvernance locale et la collaboration des partenaires publics et privés en assurant simultanément une protection accrue des valeurs de conserva-

Conserver le parc au bénéfice de tous

La onzième initiative du Fonds européen de développement (FED 11), constate le WWF dans son communiqué, a donc permis de financer à la fois des interventions de réduction des menaces à l'environnement, de valorisation des aires protégées tout en développant les potentialités du développement agricole au pro-

fit des populations locales, l'objectif global ayant donc été de contribuer à la protection et à la valorisation du capital environnemental du Complexe Salonga tout en augmentant les retombées économiques positives pour

les populations locales. Les zones prioritaires pour ce projet qui sont celles d'Oshwe dans la province de Mai-Ndombe, de Lomela dans la province de Sankuru, de Boende et du corridor de Monkoto dans la province de la Tshuapa, de Dekese dans le Kasai, ont ainsi été définies, a expliqué WWF, en fonction de la présence des zones d'importance biologique et d'importance pour la conservation,

la présence de braconnage et de l'agriculture non durable, tout en tenant également compte des opportunités, forces, faiblesses et possibles menaces quant au développement socio-économique local de la périphérie ainsi que de la présence des populations à l'intérieur du parc.

D'importantes ambitions

Ce projet, note le WWF, présente la particularité d'associer OXFAM et ISCO, partenaires dans l'action avec WWF-RDC et WWF-Allemagne dans un partenariat qui ouvre d'importantes ambitions en matière de développement communautaire et d'agriculture sédentarisée dans le paysage d'une aire protégée. « WWF, OXFAM et ISCO unissent ainsi leurs compétences et expériences pour relever le défi et selon la philosophie de la FED 11 », a souligné WWF.

Le PNS, rappelle-t-on, a été créé en 1970 et couvre une superficie de 33.350 km². Il est ainsi le parc national forestier le plus grand d'Afrique et le deuxième parc de forêt tropicale dans le monde. Il est constitué de deux grands blocs séparés par un corridor d'environ 45 km de large où est installée une partie de la population qui habitait initialement le parc. Du fait de sa taille, le parc est divisé en six secteurs administratifs dont Monkoto (où se situe le quartier général du parc), Mondjoku, Watshikengo, Yokelelu, Anga, Mundja, et couvre quatre provinces : la Tshuapa, le Mai-Ndombe, le Sankuru et le Kasai.

Lucien Dianzenza

MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD DE LA SAINT-SYLVESTRE

Imbroglia autour de la mise en place du CNSA

Le Rassop/Limete et l'opposition signataire de l'Accord du 18 octobre appellent au respect de la lettre et à l'esprit de l'accord du 31 décembre.

L'initiative du président de la chambre basse du Parlement de convoquer tous les députés au Conseil national de suivi de l'accord du 31 décembre (CNSA) pour une réunion de prise de contact tenue le 3 juillet continue de soulever des vagues dans le microcosme politique congolais. Aubin Minaku qui a présidé cette séance de travail a cru avoir de bonnes raisons d'agir de la sorte puisque mandaté pour ce faire par le chef de l'État. C'est donc en son nom qu'il a pris cette initiative qui a consisté, d'après ses dires, à briefer ses interlocuteurs sur la teneur de la correspondance du président de la République sur les noms des députés au CNSA présentés par les différentes composantes. Il s'agit, pour l'heure, de finaliser la composi-

tion de cette institution d'appui à la démocratie en vue de la rendre opérationnelle.

Mais les choses ne paraissent pas aussi simples que cela. Quand bien même Aubin Minaku s'est voulu rassurant en projetant une première réunion incessamment dès le retour de Léon Kengo, tout à ce stade n'est que préliminaire. D'après le président de la chambre basse, cette première réunion se chargera, entre autres, de valider le mandat, de recevoir les noms des députés qui feront partie du bureau, de constater le consensus sur le président de cette institution et d'enclencher le processus de rédaction du règlement d'ordre intérieur. On en est encore à des prises de contact pour débayer le terrain, pourrait-on dire. Il s'avère cependant que d'autres composantes signataires de l'Accord politique du 31 décembre, en l'occurrence le Rassemblement de Félix Tshisekedi et l'opposition signataire de l'Accord du 18 oc-

tobre continuent de boudier l'initiative estimant que les présidents des deux chambres du Parlement n'ont pas qualité de consulter les différentes composantes sur le dossier CNSA.

Pour ces deux structures de l'opposition, Aubin Minaku aurait violé l'esprit et la lettre de l'Accord du 31 décembre et, par conséquent, déclarent ne pas être concernés. Le Rassop/Limete et l'opposition signataire de l'Accord du 18 octobre s'étant formellement désisté, il va de soi que le Rassemblement/aile Olenghankoy ainsi que le Front pour le respect de la Constitution, qui ont adhéré à la dynamique enclenchée, vont sauter sur l'occasion. Leurs ambitions de diriger cet organe de la transition pourraient ainsi trouver gain de cause.

Bien plus, le fait que ce sont les députés au CNSA qui vont se choisir leur président après leur installation, tout concourt à dire que le Rassemblement/aile Félix Tshisekedi n'a plus son destin en main, étant en-

tendu que la présidence de cette institution d'appui à la démocratie est désormais ouvert. Le consensus autour de ce poste ayant sauté, les discussions sont donc censées revenir à la case départ. La thèse de la majorité, quant à ce, est en train de triompher.

Ce qui, d'après l'UNC, constitue un cas de violation car il n'est dit nulle part dans l'accord de la Saint-Sylvestre que ce sont les députés au CNSA qui vont désigner le président de cet organe. « Il n'a jamais été question que les députés au CNSA soient d'abord installés pour en désigner le président. C'est malicieux parce que là c'est le nombre qui compte. Il suffit que deux composantes coalisent pour désigner n'importe qui comme président », a déclaré Vital Kamerhe qui par ailleurs s'est dit non partant dans la course à la présidence du CNSA.

À tout prendre, la matérialisation du CNSA donne là tous les signaux d'un véritable casse-

tête, d'autant plus que la structure ne pourra fonctionner sans les autres parties prenantes à l'Accord du 31 décembre. Entre-temps, la loi organique devant l'institutionnaliser n'a toujours pas été adoptée au Parlement et son examen devra attendre la session parlementaire du mois de septembre, soit environ un trimestre avant la fin de la transition. L'imbroglia entretenu autour de l'institutionnalisation du CNSA n'est pas de bon augure, car la transition politique ne pourra avoir de sens qu'avec l'entrée en lice de cet principal de suivi d'une transition de douze mois. C'est la structure qui permettra conjointement avec le gouvernement et la Ceni d'établir le calendrier électoral. Il a pour mission de veiller au respect de cet accord politique et d'assurer le suivi ainsi que l'évaluation de sa mise en œuvre en vue de garantir l'organisation des élections crédibles, transparentes et apaisées.

Alain Diasso

VIE DES PARTIS

Guerre de tranchées à l'UDPS

Entre les dix-neuf membres exclus récemment du parti et l'actuel secrétaire général Jean-Marc Kabund à la base de cette sanction, rien ne va plus!

L'atmosphère n'est plus du tout bonne sur les hauteurs de Limete, précisément au siège de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) où la suspicion sur fond de règlement de compte paraissent avoir droit de cité. Depuis la nomination le 7 avril de Bruno Tshibala à la tête du gouvernement, il s'observe un levée de boucliers de la part de ceux qui croient encore régenter le parti après le décès à Bruxelles du « lider maximo ». Le secrétaire général du parti, Jean-Marc Kabund, qui n'est plus en odeur de sainteté avec tous ceux qui ont rejoint le camp Tshibala, lui-même exclu du parti pour haute trahison, a décidé de passer à la vitesse supérieure. Contre toute attente, il a annoncé le 26 juin



dernier «l'auto-exclusion» de dix-neuf membres du parti qui ont rejoint Bruno Tshibala et dont certains ont été nommés dans son cabinet. Le fait pour les cadres incriminés d'avoir accepté de collaborer avec Bruno Tshibala, le damné de l'UDPS, aurait suffi pour sceller leur propre exclusion du parti. Par conséquent, il leur a

été interdit d'engager le parti, de parler en son nom, d'utiliser sa dénomination, ses insignes et logos (...) sous peine des poursuites judiciaires. Réagissant à ce qu'ils ont qualifié de décision arbitraire, les membres exclus ont à leur tour réagi énergiquement, via un contre communiqué, en déclarant ignorer la déci-

sion de la présidence du parti susdite tout en excluant le secrétaire général Jean Marc Kabund. Contre ce dernier, ils ont également promis de saisir la justice pour «violation de la loi portant organisation et fonctionnement des partis politiques».

Dans une mise au point publiée le 4 juillet et signée par

son porte-parole Augustin Kabuya, l'UDPS accuse notamment Alfred Ndinga, un des cadres exclus ayant rallié le camp Bruno Tshibala, d'avoir violé la ligne politique levée par le parti interdisant aux membres de participer à tout gouvernement non issu de l'Accord du 31 décembre 2016. S'étant ainsi clairement éloigné de la ligne du parti, Ndinga Alfred ainsi que les autres cadres sanctionnés « ne peuvent nullement prendre une quelconque décision d'exclusion d'un membre de l'UDPS, moins encore parler au nom de celle-ci ni l'engager », peut-on lire. Tout en qualifiant les exclus de marionnettes et de simples exécutants d'un complot ourdi contre le parti visant sa déstabilisation, l'UDPS demande au peuple congolais de demeurer vigilants et de ne pas se laisser distraire par ce qu'elle considère comme une « farce » de mauvais goût.

Alain Diasso

FINANCES

La Russie prête à poser ses valises en RDC

Une délégation de la banque russe VTB Capital conduite par le président de la Fédération des entreprises du Congo (FEC), Albert Yuma, a pu s'entretenir avec le Premier ministre, Bruno Tshibala, sur la mise en place prochaine d'un fonds d'un milliard de dollars américains dans le pays.

Comme la FEC l'a expliqué de vive voix au chef du gouvernement, il s'agit de l'une des premières banques mondiales d'origine russe qui appuient financièrement les pays émergents. Un Bon de l'ordre d'un milliard de dollars américains était au centre des échanges. Cet argent devrait servir théoriquement à financer les projets d'investissements prioritaires en RDC. Selon les informations recueillies auprès des services de la primature, les financements pourront s'étendre sur une période de dix ans. Il appartiendra donc à l'exécutif national de décider des priorités pour le pays. Ce tête-à-tête a permis de faire le tour des opportunités intéressantes pour le marché financier congolais.

La signature du mandat pour Raymond O'leary devrait être une étape importante dans la mise en oeuvre du fonds.

La FEC veut qu'il intervienne rapidement. Mais pour l'heure, l'on annonce déjà une tournée du ministre congolais des Finances et du gouverneur de la Banque centrale du Congo pour représenter le pays et défendre ainsi différents projets de développement en quête de financement.

Le pays pourra opérer des levées de fonds pour démarrer d'importants projets qui impacteront directement sur son développement. « C'était utile de venir expliquer au Premier ministre les opportunités qui existent sur le marché financier pour la RDC, en termes de levées des fonds qui peuvent aider à financer les projets stratégiques du pays et particulièrement en émettant des eurobonds », a noté pour sa part le directeur général Afrique de VTB Capital, Raymond O'leary. Le pays peut s'inspirer du modèle de coopération initiée dans la région, notamment avec l'Angola, la Zambie et le Cameroun. Même si l'environnement politique congolais reste très délicat, la RDC peut espérer malgré tout de bonnes perspectives économiques.

Laurent Essolomwa

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SERIGRAPHIE
PELLICULAGE
DGS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE





UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Magazines



Cartes de visite



Livres



Calendriers



Flyers Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@ediac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-Nguesso
Brazzaville - République du Congo

HARRIS KASONGO

« Nous sommes déterminés à redorer l'image de la RDC par les écrits »

Initiateur du mouvement littéraire « Les Révoltés de la plume », le jeune poète kinois parle des nobles ambitions portées par ses pairs écrivains et des activités organisées dans ce sens. Dans cette interview exclusive avec Le Courrier de Kinshasa, il revient notamment sur la plus récente rencontre tenue le 24 juin à Kintambo avec le soutien de la Délégation Wallonie-Bruxelles.

Le Courrier de Kinshasa : Comment devrait-on vous présenter à nos lecteurs ?

Harris Kasongo : Je suis Harris Kasongo, écrivain-poète. J'évolue dans le milieu littéraire depuis plusieurs années et j'ai remporté des prix à des concours auxquels j'ai participé depuis bientôt une dizaine d'années. J'ai initié un mouvement littéraire dénommé « Les révoltés de la plume » au travers duquel nous organisons des conférences et entre rencontre de jeunes autour de la lecture. Nous assurons la promotion d'une littérature de proximité de sorte que nous allons vers un large public souvent non encore initié à la chose littéraire auquel nous la présentons. C'est ce que nous faisons depuis près d'une décennie.

LCK : Pourriez-vous nous expliquer le sens à donner au nom plutôt particulier de votre mouvement littéraire, à savoir « Les Révoltés de la plume » ? Doit-on y comprendre que vous êtes un groupe engagé qui a la plume pour voie d'expression ?

HK : Non. Ce nom est parti du constat que dans le pays, il y avait beaucoup de léthargie dans le milieu littéraire. Et à cet effet, il fallait réveiller les jeunes, les inciter à s'appliquer à l'écriture. Par-delà, faire en sorte de vendre une image positive de

notre nation. Pour ce qui est de mon cas, l'essentiel de mes œuvres et travaux ont été publiés aux Seychelles à pratiquement 16 000 km de Kinshasa. Dès lors, j'ai pensé que si, aussi loin, l'on peut reconnaître notre talent, accepter ce que nous faisons, pourquoi ne pourrions pas nous mettre au travail afin de faire ce qu'il faut pour contribuer à valoriser la littérature locale avec les moyens dont nous pourrions disposer ? Certes, c'est difficile, mais il faut oser, c'est ce que nous tentons de faire tant bien que mal.

LCK : « Les Révoltés de la plume » ont récemment organisé une rencontre. En quoi a-t-elle consisté ?

HK : Nous avons tenu une matinée littéraire sur la protection de l'environnement le samedi 24 juin à Kintambo. C'était dans un espace plutôt inhabituel, à la terrasse d'un flat hôtel. C'était fait à dessein parce que nous voulions casser certaines barrières, quitte à aller dans des cadres peu communs à la tenue d'une rencontre littéraire et où nous pourrions à l'occasion cueillir de nouveaux lecteurs. Nous avons profité de cette matinée littéraire axée sur l'environnement pour remettre quelques prix aux gagnants d'un concours que nous avons organisé. Il s'agissait des élèves de trois écoles, à savoir les Complexes scolaires la Borne



Harris Kasongo

de l'UPN et Israël ainsi que Le Figuier de Ngaliema. Le but de cette matinée était aussi de souligner que les écrivains sont également concernés par les questions environnementales. Car ils font face à certaines réalités, notamment la chaleur accablante de la nuit vu que la majorité d'entre nous écrit la nuit, étant le jour occupés à d'autres besognes. Donc, autant que les autres, nous sommes victimes des effets du réchauffement climatique. Il nous a paru important d'évoquer ce sujet avec l'appui de la Délégation Wallonie-Bruxelles qui a fait en sorte que la rencontre se passe dans des conditions acceptables.

LCK : Quelles sont les perspectives d'avenir des révoltés de la plume ?

HK : Nous avons plusieurs projets en vue. Nous voulons notamment informer l'opinion que nous envisageons, compte tenu de notre carnet d'adresses dans l'ensemble de l'Océan Indien, à

savoir Les Seychelles, Madagascar et Les Comores, l'Île Maurice, l'Île de la Réunion, jusqu'aux Caraïbes, créer un pont culturel qui n'existe pas encore, avec la République démocratique du Congo. Ce pont culturel ira bien au-delà de l'écriture car, dans notre pays, toutes les relations sont alimentées à la verticale, c'est-à-dire que tout le monde songe à se rendre en Belgique, en France, etc.. Ce n'est pas mauvais mais nous pensons qu'il est bon d'explorer d'autres voies. Nous voulons donc pour cela créer un pont entre Kinshasa et Victoria aux Seychelles, Saint Denis à l'Île de la Réunion, etc. de sorte à créer un échange fructueux. Je pense que c'est un pari que nous pourrions relever avec l'accompagnement des institutions. Par ailleurs, il existe d'autres projets littéraires que nous préparons en coulisse dont nous parlerons au moment opportun. Nous sommes déterminés à redorer l'image de la RDC à travers les écrits. Du reste,

grande est notre joie d'avoir introduit le pays dans une sphère où elle n'était pas connue par le biais de la littérature. Car elle l'est plus souvent dans le cas d'autres arts.

LCK : Pourriez-vous nous dire un peu plus sur vos publications ?

HK : Il s'agit de textes poétiques, à l'instar du recueil Hymne d'espoir, des nouvelles, des correspondances qui paraissent essentielle dans Sipay, une revue littéraire seychelloise fondée en 2008 pour promouvoir le français, l'anglais et le créole. Elle a publié non seulement moi mais aussi Azer Bassamba, Ben Eyenga Kamanda, etc., qui sont également membres des Révoltés de la plume et de bien d'autres jeunes écrivains aussi. Pour en savoir plus, je vous prierai de voir sur Google tout mes écrits mais également tout ce que nous avons entrepris jusqu'ici.

Propos recueillis par Nioni Masela

Hymne d'Espoir

Kasongo Harris

Vous venez de perdre un être cher et vous souhaitez utiliser notre quotidien pour le faire savoir à vos proches



Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tel: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville



JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Éric Tshibusu retient vingt et un Léopards football U20 de la RDC

L'équipe nationale de football de la RDC de moins de 20 ans participera aux huitièmes Jeux de la Francophonie prévus du 21 au 31 juillet à Abidjan en Côte d'Ivoire. Le sélectionneur des Léopards U20, Éric Tshibusu Ike, a rendu une liste de vingt et un joueurs convoqués pour cette compétition en terre ivoirienne, alors que la préparation a débuté le 2 juillet au terrain de Shark Club dans la commune de Gombe à Kinshasa.

Selon le secrétariat général de la Fédération congolaise de football association (Fécifa) qui a rendu publique la liste, les joueurs sont Kamalandwako Kama (AS Dragons), Lunanga Kyalemeninwa Jackson (OC Muungano), Zola Kiaku Arsène (TP Mazembe), Luzolo Sita Ernest (AC Ujana), Likuta Luezi William (AC Ujana), Diala Mudiadia Djemes (AC Ujana), Mutumosi Zilu



Léopards U20 de la RDC

Peter (AC Rangers), Masi-kini Adongba Batista (Shark XI FC), Ifaso Ifunga Jonathan (Royal Sporting Club de Kinshasa), Tshibuabua Yamba Yamba Trésor (FC St Eloi Lupopo).

Il y a aussi Muzungu Lokombe Chadrack (AS V.Club), Manassé Mutatu Mbedi (FC St Eloi Lupopo), Kazadi Okito (FC Renaissance du Congo), Oshongo Shamba (AC Ujana), Axel Disasi (Reims/France),

Tshishiku Nzembe Dido (US Tshinkunku), Amale Mukoko (DCMP), Arnaud Mwendu (Bordeaux/France), Ginola Mbuangi Nzau (Bamboutos/Cameroun), Nelson Mubango (Saint-Trond/Belgique)

et Nsumbuka Lisiku Nathan. L'on rappelle que la RDC est logée dans le groupe D de cette compétition en compagnie de la France, du Canada et Haïti.

Martin Enyimo

53^e COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Coup d'envoi de la phase finale à Kindu

La phase finale de la 53^e édition de la Coupe du Congo de football a démarré, le 4 juillet, au stade Joseph Kabila Kabange à Kindu dans la province du Maniema.

Deux affiches sont retenues pour l'ouverture de cette compétition nationale du ballon rond. LUS Panda de Likasi a été aux prises avec l'AC Rangers de Kinshasa dans le groupe A composé des équipes provenant des ligues provinciales de football. Panda s'était qualifié à ce niveau du tournoi après avoir éliminé AS Malole de Kananga (4-0, 4-0), alors que

Union s'est opposé à l'AS Vutuka de Kikwit. Maniema Union a obtenu son ticket pour la phase finale en battant FC Kasindi (2-0) et AS Maika (3-2). Vutuka s'est qualifié dans la suite de Rangers de Kinshasa. Le 5 juillet dans le groupe B des clubs issus du championnat national de football organisé par la Ligue nationale de football, le FC MK de Kinshasa s'expliquera avec le FC Lupopo de Lubumbashi en première rencontre au stade Joseph Kabila Kabanga. En deuxième confrontation, le Racing Club de Kinshasa (RCK) joue contre l'AS Dauphin



Stade Omnisport Joseph Kabila Kabange de Kindu dans la province du Maniema

Rangers a sorti de son chemin DCMP de Bumba (3-0) et FC Renaissance de Kasangulu dans la province du Kongo Central (2-1), avant de battre Vutuka (2-1). En deuxième rencontre le 4 juillet, le club local d'AS Maniema

Noir de Goma. L'on rappelle que le vainqueur de la 53^e Coupe du Congo succédera au FC Renaissance du Congo et se qualifiera pour la Coupe de la Confédération 2018.

M.E.



LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!

RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES
rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

Immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

DISPARITION

Kazadi Tshishishi et Timothée Moleka s'en sont allés

Le monde sportif de Kinshasa en particulier est endeuillé avec le décès de deux dirigeants et fervents sportifs, Pierre Robert Kazadi Tshishishi et Timothée Moleka Nzulama.

Le président du Conseil suprême de l'AS V.Club, Pierre Robert Kazadi Tshishishi, est décédé le 28 juin à l'âge de 77 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris. Né le 26 août 1940 à Luebo dans l'ex-province du Kasai occidental, il a été footballeur dans sa jeunesse, avant de devenir dirigeant sportif. Kazadi Tshishishi a également été président de la Ligue de football de Kinshasa, jusqu'à être membre du comité exécutif de la Fédération congolaise de football association (Fezafa à l'époque). En 1984 déjà, il faisait partie du comité suprême de l'AS V.Club avec des personnalités comme Tumba di Lutete, Pierre Manze, avant de prendre le poste de vice-président du Conseil suprême après le décès du président Jean-Jacques Kande Dzambulata. Il a énormément œuvré pour les intérêts de V.Club ; l'arrivée de l'entraîneur Florent Ibenge chez les Dauphins Noirs de Kinshasa, il y a quatre ans, est à mettre à son actif. C'est donc un baobab du club qui vient de s'écrouler. Sa dé-



Kazadi Tshishishi

pour le monde sportif de Kinshasa en particulier est endeuillé avec le décès de deux dirigeants et fervents sportifs, Pierre Robert Kazadi Tshishishi et Timothée Moleka Nzulama. Le président du Conseil suprême de l'AS V.Club, Pierre Robert Kazadi Tshishishi, est décédé le 28 juin à l'âge de 77 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris. Né le 26 août 1940 à Luebo dans l'ex-province du Kasai occidental, il a été footballeur dans sa jeunesse, avant de devenir dirigeant sportif. Kazadi Tshishishi a également été président de la Ligue de football de Kinshasa, jusqu'à être membre du comité exécutif de la Fédération congolaise de football association (Fezafa à l'époque). En 1984 déjà, il faisait partie du comité suprême de l'AS V.Club avec des personnalités comme Tumba di Lutete, Pierre Manze, avant de prendre le poste de vice-président du Conseil suprême après le décès du président Jean-Jacques Kande Dzambulata. Il a énormément œuvré pour les intérêts de V.Club ; l'arrivée de l'entraîneur Florent Ibenge chez les Dauphins Noirs de Kinshasa, il y a quatre ans, est à mettre à son actif. C'est donc un baobab du club qui vient de s'écrouler. Sa dé-

pour le monde sportif de Kinshasa en particulier est endeuillé avec le décès de deux dirigeants et fervents sportifs, Pierre Robert Kazadi Tshishishi et Timothée Moleka Nzulama. Le président du Conseil suprême de l'AS V.Club, Pierre Robert Kazadi Tshishishi, est décédé le 28 juin à l'âge de 77 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris. Né le 26 août 1940 à Luebo dans l'ex-province du Kasai occidental, il a été footballeur dans sa jeunesse, avant de devenir dirigeant sportif. Kazadi Tshishishi a également été président de la Ligue de football de Kinshasa, jusqu'à être membre du comité exécutif de la Fédération congolaise de football association (Fezafa à l'époque). En 1984 déjà, il faisait partie du comité suprême de l'AS V.Club avec des personnalités comme Tumba di Lutete, Pierre Manze, avant de prendre le poste de vice-président du Conseil suprême après le décès du président Jean-Jacques Kande Dzambulata. Il a énormément œuvré pour les intérêts de V.Club ; l'arrivée de l'entraîneur Florent Ibenge chez les Dauphins Noirs de Kinshasa, il y a quatre ans, est à mettre à son actif. C'est donc un baobab du club qui vient de s'écrouler. Sa dé-



Moleka Nzulama

Moleka Nzulama avait aussi été président de coordination de l'AS V.Club (1980 et 1981) et également ancien président du FC Kalamu, club qu'il avait conduit à plusieurs reprises en compétitions africaines interclubs, il a aussi été président de la Fédération congolaise de handball. Évacué il y a quelques mois en Afrique du Sud. À la suite de la détérioration de son état de santé, il a ren-

de l'âme, sept jours après l'inhumation de son jeune frère David Moleka Lolo, décédé lui aussi quelques jours plus tôt. Alors que le 12 juin, un autre de ses frères, Albert Moleka, qui fut président du Daring Club Motema Pembe, a quitté la terre des vivants. C'est donc un dur moment d'émotion et de douleur pour la grande famille Moleka.

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



POLICE NATIONALE

Faire de l'ENSP un établissement à vocation sous-régionale

Le directeur général de l'administration, des finances et de l'équipement (Dgafe), le colonel de police Jules Eboua, a rappelé lors de la fin du cours de franchissement que le commandement de la police nationale entendait faire de l'Ecole nationale supérieure de police (Ensp) un établissement devant, à l'avenir, former des élèves officiers congolais et étrangers

Née des cendres de l'Ecole nationale de police, l'Ensp a ouvert ses portes en 2006. Depuis cette date, trois promotions de commissaires de police et quatre d'officiers de police et deux de franchissement ont été formées. Ainsi, les agents admis aux différents stages devraient s'illustrer par des résultats, a précisé le Dgafe, car, dit-il, il en va de la notoriété de l'école et de sa crédibilité vis-à-vis des partenaires qui accompagnent la police dans la mise en œuvre de ses ambitions. Selon lui, l'atteinte de l'excellence requiert de la part des apprenants une exigence dans le suivi des enseignements.

« Notre école est désormais le lieu idéal de formation de nos personnels officiers. Pour assurer la formation continue au sein de la police nationale, il est orga-

nisé dans cet établissement un important programme de mise à niveau de nos officiers et sous-officiers supérieurs assurant à la

sens, le directeur de l'Ensp, le colonel de police Félix Adjou-Obié, a souhaité la poursuite de la modernisation des structures d'accueil et



Les stagiaires et leurs encadreurs (adiac)

catégorie d'officiers afin de permettre à notre corps de métiers d'assurer avec efficacité la fonction sociale qui lui est dévolue », a précisé le colonel Jules Eboua. Abondant dans le même

des conditions de travail, la promotion de la coopération multiforme. Le but étant de permettre à cette école de bien jouer son rôle consistant à former qualitative-ment les officiers et les hauts

cadres de commandement de la police. Cela permettra également, a-t-il insisté, à cet instrument de s'affirmer comme haut lieu d'échanges dans le domaine de la formation, indispensables à l'apprentissage et à la maîtrise de nouvelles techniques de

dants-chefs est intervenue à un moment qui coïncide avec la campagne électorale et le déroulement des élections législatives et locales du 16 juillet prochain. Une période où la force publique dans toutes ses composantes a d'énormes défis sécuritaires mettant à rude épreuve aussi bien tout son professionnalisme que son apolitisme. « Il s'agit pour elle, non seulement d'assurer la libre circulation des personnes et des biens, mais aussi et surtout la sécurisation du scrutin législatif et local sur toute l'étendue du territoire national. C'est une mission capitale qui exige à la fois beaucoup d'abnégation et un sens élevé de patriotisme. Vous êtes donc appelés à mettre à profit des connaissances acquises durant la formation pour être à la hauteur de nos missions futures », a recommandé le colonel Jules Eboua.

Parfait Wilfried Douniama

TCHAD

Le FMI accorde 312 millions de dollars pour la relance économique

Le Fonds monétaire international (FMI) vient d'accorder une aide financière de 312 millions de dollars au Tchad. Ce pays d'Afrique centrale est confronté à une situation économique difficile dans un contexte de chute drastique des prix du pétrole. Cette aide va permettre au pays d'améliorer ses recettes publiques et d'accélérer la diversification de son économie.

Après le Cameroun et le Gabon, c'est autour du Tchad de bénéficier des accords du Fonds monétaire international (FMI) dans le cadre de la Facilité élargie de crédit. Le pays vient de se voir approuver un accord portant sur l'octroi d'une enveloppe de 312 millions de dollars. Ces accords sont justifiés par la situation économique et sécuritaire actuelle que traverse le Tchad.

Le Tchad connaît une chute de plus de 50% de ses revenus pétroliers et un secteur agropastoral en crise. En cause l'instabilité sécuritaire

et la grande dépendance de l'économie des deux secteurs. « Les performances macroéconomiques et financières du Tchad se sont considérablement détériorées au cours des deux dernières années, à cause du contexte marqué par la

« Les performances macroéconomiques et financières du Tchad se sont considérablement détériorées au cours des deux dernières années, à cause du contexte marqué par la baisse des prix du pétrole, la situation sécuritaire régionale tendue et le lourd fardeau de la dette commerciale extérieure »

baisse des prix du pétrole, la situation sécuritaire régionale tendue et le lourd fardeau de la dette commerciale extérieure », a

expliqué le directeur général adjoint du FMI, David Lipton. Les fonds accordés serviront à l'amélioration de la gestion économique du pays en vue d'augmenter les recettes publiques, et le renforcement du processus mis en place par le gouvernement tchadien pour la diversification de l'économie, une des recommandations fortes du FMI.

Le Tchad est le 3^e pays pétrolier de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac), il suit le Cameroun qui a bénéficié de 666 millions de dollars et le Gabon 642 millions de dollars, en l'espace seulement de quelques jours. Comme toujours, ce prêt est suivi des recommandations du FMI comme « une meilleure gestion de la dette, des investissements et la diversification totale de l'économie ».

Noël Ndong

FRANCE

Emmanuel Macron s'engage à introduire une dose de proportionnelle à un Parlement réduit au tiers

Le président français Emmanuel Macron a réuni en congrès le Parlement au château de Versailles, pour répondre à « l'impatience des Français ». Il a promis un « changement profond », et « action et efficacité » dans la solennité.

A l'entame de son discours, on a pu observer une minute de silence en mémoire de l'ancienne ministre féministe, ex-président du Parlement européen Simone Veil, survivante de la Shoah, une grande figure de la liberté décédée le 30 juin.

« Je crois profondément que par ses choix récents, notre peuple nous demande d'emprunter une voie radicalement nouvelle, de renouer avec l'esprit de conquête », a déclaré le président de la République française qui tient à respecter ses engagements de campagne : exposer les grandes orientations de son quinquennat devant les députés et sénateurs.

Dans un discours qui a duré une heure et quarante-cinq minutes, Emmanuel Macron a plaidé pour : la réduction du Parlement, soit d'un tiers le nombre de sénateurs et de députés ; la modification du mode d'élection du Parlement en y introduisant « une dose de proportionnelle » afin que « toutes les sensibilités y soient justement représentées ».

Pour le président français « un Parlement moins nombreux, mais renforcé dans ses moyens, c'est un Parlement où le travail devient plus fluide (...) c'est un Parlement qui travaille mieux ». Il appelle à l'« action » et à l'« efficacité » à tous les niveaux du pouvoir, avec une volonté de parachever la réforme des institutions « d'ici un an », et se dit prêt à soumettre ces nouvelles dispositions à un référendum « si nécessaire ». Emmanuel Macron veut « retisser entre les Français et la République le rapport qui s'est dissout dans l'exercice mécanique du pouvoir ».

Il s'est engagé à lever l'état d'urgence en vigueur depuis novembre 2015 « à l'automne » tout en renforçant des mesures dans la lutte contre le terrorisme. Des députés de la France insoumise et du Parti communiste ont refusé de s'associer à ce rituel désormais annuel, « pour dire non à la monarchie présidentielle ».

N.Nd.

TRIBUNE LIBRE

Autofinancement de l'Union Africaine : rêves ou réalités ?

Créée le 23 mai 1963 à Addis-Abeba par 32 Etats, l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) opposait fédéralisme ou Union des Etats à la coopération ou Différenciation des Etats. Le triomphe de la coopération éloigna les Etats de l'intégration politique et économique.

Depuis le 9 juillet 2002, l'OUA est remplacée par l'Union Africaine (UA) avec une orientation plus intégrative que coopérative, dans laquelle les 54 Etats œuvrent pour la promotion de la démocratie, des droits de l'Homme et du développement par l'augmentation des investissements extérieurs, grâce au programme du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Ce dernier considère que la paix et la démocratie sont des préalables indispensables au développement.

Mais, le budget de l'UA qui accompagne cette orientation est de 416 millions \$ en 2015, financé à 72 % par les donateurs (Union Européenne, Etats-Unis, Chine et Banque mondiale) contre 28% seulement par les Etats membres, auxquels s'ajoutent 750 millions \$ pour les opérations de maintien de la paix. Les chefs d'Etat ont décidé de porter la part de leurs Etats à 65% dans cinq ans. Au sommet du 3 juillet 2017 à Addis-Abeba, ils viennent de décider d'autofinancer la totalité du budget. À quel prix ?

I- Du budget de l'UA : Il est passé de 446 millions \$ en 2016 à 781 millions \$ en 2017, hors opérations de maintien de la paix. Les Etats membres ne financent que 27% et les donateurs 73%. Le budget se répartit à 36,10% en fonctionnement et à 63,90% en programmes ou d'investissements.

Le budget de fonctionnement est financé à 99,5% par les Etats membres et à 0,5% par les donateurs ; alors que le budget de programmes est financé à 92,5% par les donateurs et à 7,5% par les Etats membres. La Commission, organe exécutif consomme 80,26% du budget total, le NEPAD, orienté vers la sécurité alimentaire, le changement climatique, l'intégration régionale, et la bonne gouvernance (8,13%), le Parlement panafricain, organe consultatif (7,80%), la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples, organe judiciaire (2,47%) et la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, chargée de promouvoir ces droits et la démocratie (1,34%).

Cette bureaucratie dispose de 500 milliards \$ de recettes fiscales potentielles, alors que 35,19% des Etats membres paient régulièrement leurs cotisations qui ne représentent que 2% du budget total. Les principaux Etats contributeurs apportant chacun 12,9% de leur part du budget total sont : Afrique du Sud, Algérie, Egypte, Libye et Nigéria.

Depuis 2016, l'UA améliore ses ressources par l'instauration d'une taxe de 0,2 % sur les importations vers l'Afrique rapportant 246,4 millions \$ par an. En 2017, s'ajouteraient une taxe de 2 \$ sur les nuits d'hôtels et de 10 \$ sur les billets d'avion pour les vols en partance ou à destination de l'Afrique pour 730 millions \$ par an. Une taxe additionnelle de 0,005 \$ par SMS échangé sur le continent rapporterait 1,6 milliard \$ par an. Ces taxes qui augmentent l'inflation, appauvrissent le consommateur africain, alors qu'il aurait été plus équitable de taxer les matières premières et autres services financiers exportés. Une taxe de 0,2% sur les hydrocarbures rapporterait 602 millions \$, et sur les polices d'assurance engendrerait 220 millions \$ par an. La croissance du commerce interafricain estimée entre 14 et 28% l'an d'ici 2021, générerait 35 milliards \$ par an.

II- A l'intégration : Le Traité d'Abuja (1991) prévoit l'instauration d'un marché commun continental à l'horizon 2025. Mais, faute de monnaie unique, les différentes communautés économiques régionales coopèrent plus qu'elles ne s'intègrent ; alors qu'un panier de monnaies des 10 meilleures économies africaines, assorti de critères de convergence contraignants et applicables dans un délai raisonnable, sera structurant.

Pour la promotion de la paix, l'efficacité du mécanisme de contrôle prévu dans la Charte des droits de l'Homme et des peuples de 1981 est très limitée à cause de la non-ingérence entre les Etats qui rend les médiations des conflits politiques peu probantes sans l'intervention des bailleurs de fonds. Un panier de 10 meilleures démocraties africaines, assorti de critères de convergence contraignants applicables dans un délai raisonnable, rendra responsable la gouvernance des Etats.

Ainsi, l'UA manque les moyens de ses ambitions, malgré ses fortes potentialités. Instrument de coopération que d'intégration, c'est une bureaucratie au service des bailleurs de fonds sombrant dans la servitude. Sa souveraineté dépend de son autonomie financière, et de sa capacité à assumer une gouvernance politique et économique responsable.

Emmanuel OKAMBA

Maître de Conférences HDR en Sciences de Gesti

MIGRATIONS

Plus de 100.000 personnes ont traversé la Méditerranée depuis janvier

Les flux migratoires pèsent désormais d'une manière insoutenable sur l'Italie, principale destination pour les migrants et réfugiés tentant de gagner l'Europe.

C'est désormais un problème considéré comme appelant l'implication de l'ensemble des 28 Etats membres de l'Union Européenne : les flux migratoires vers l'Italie constituent désormais un fardeau « insoutenable » pour ce pays. Pendant des années, l'Italie a fait face à un phénomène qui l'a pris pour cible principale en raison de sa proximité géographique avec la Libye et les côtes africaines. La disparition du leader libyen Kadhafi, en octobre 2011, a plongé ce pays dans le chaos. Il n'est qu'à 300km des côtes sud de l'Italie et s'est transformé en passoire.

La situation est intenable de l'avis de tous les voisins italiens. Même ceux qui faisaient volontairement la sourde oreille à ses appels incessants commencent à admettre qu'il y a urgence. « La situation désastreuse en Méditerranée n'est ni nouvelle ni passagère », a souligné le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker. D'où l'urgence pour tous les Européens d'intervenir. « Tout le monde doit prendre sa part de responsabilité dans toute l'Europe », a indiqué mardi son adjoint, Frans Timmermans.

Pour lui, l'appel à l'aide et au partage du fardeau que lance l'Italie depuis des années « est fondé ». Mardi, la Commission européenne a proposé un plan d'action pour répartir la pression migratoire et soulager un tant soit peu l'Italie. Le plan passe par le renforcement des autorités libyennes. Une enveloppe de 46 millions d'euros est envisagée pour augmenter l'aide à l'Italie, 35 millions d'euros pouvant être réunis tout de suite, selon la Commission Européenne.

Le plan européen a été présenté ce mardi à Bruxelles mais sera discuté jeudi à Tallinn, en Estonie, lors d'une réunion informelle des ministres de l'Intérieur de l'Union Européenne. La question migratoire devient plus que jamais une préoccupation partagée, à défaut de voir une politique concertée pour y faire face. Entre l'Italie qui menace désormais de fermer ses ports aux bateaux débarquant des migrants, la tiédeur de ses voisins français et allemands à ouvrir leurs propres ports à cette marée humaine, Rome est agacé par la réaffirmation des populismes. Elle s'est ralliée à l'idée d'un code de conduite pour mieux contrôler les ba-

teaux de nombreuses ONG secourant les migrants en détresse en Méditerranée.

Ce code de conduite est vivement dénoncé par ces organisations qui estiment qu'en mer le seul code qui vaille est celui du droit maritime international. Quant à la prétention d'un meilleur contrôle, elles la balayent du plat de la main car elles travaillent déjà en coordination avec les gardes-côtes italiens. « C'est de la poudre aux yeux, pour ne pas affronter le problème réel », a estimé Loris De Filippi, président de MSF-Italie qui accuse l'UE de ne pas ce qu'il faut. « Si l'on oblige les ONG à se retirer, il y aura plus de morts, plus de drames. Si c'est cela qu'ils veulent, il faut avoir l'honnêteté de le dire ».

L'Organisation internationale des migrations, OIM, a indiqué mardi que depuis janvier ce ne sont pas moins de 100.000 migrants et réfugiés qui ont traversé la Méditerranée vers l'Europe, par l'Italie majoritairement. Et depuis 2014, indiquent pour leur part les gardes-côtes italiens, plus de 590.000 migrants ont été secourus, ensemble avec les bateaux des humanitaires, en Mer Méditerranée. Et malheureusement, durant cette période plus de 14.000 migrants sont morts ou ont été portés disparus dans la traversée. Plus de 2.240 depuis le seul mois de janvier !

Lucien Mpama

Le roi du Maroc entend faire des propositions à l'UA pour « une vision commune »

Au moment où se tient le 29^e sommet de l'Union africaine, le roi du Maroc, Mohamed VI, qui n'a pas fait le déplacement d'Addis-Abeba, souhaite que les Etats membres parviennent un jour à « une vision commune africaine » sur la migration, a-t-on appris de source officielle

Dans un discours lu par son représentant au sommet de l'UA, Moulay Rachid, et relayé sur les médias publics marocains, Mohamed VI a réclamé « une politique volontariste » en faveur de la jeunesse africaine. « Des milliers de jeunes africains tentent clandestinement de gagner la rive nord de la Méditerranée, à la recherche d'une vie meilleure, avec tous les risques que l'on connaît »,

a-t-il déclaré. « Le destin de nos jeunes est-il au fond des eaux de la Méditerranée ? Leur mobilité doit-elle devenir une hémorragie ? Il nous appartient au contraire de la gérer pour en faire un atout », a plaidé le souverain.

Pour ce faire, le roi a appelé les pays du continent à « travailler conjointement à l'élaboration d'un agenda sur la thématique » de la migration. « J'ai l'intention de soumettre à l'UA une contribution axée sur la nécessité de développer une vision africaine commune de migration, ses enjeux et ses défis », a-t-il annoncé. « Il est nécessaire que l'UA entame sa mue », a souligné Mohamed VI, qui a appelé à « une nouvelle

Afrique » qui « s'appuie sur une vision concrète et pragmatique ».

Le souverain chérifien a, en outre, salué le leadership du président Rwandais Paul Kagame, en charge de la réforme des institutions de l'organisation panafricaine, de même que le président guinéen, actuel président de l'UA, qui lui « donne une grande visibilité ».

Pour avoir adopté en 2013 une politique migratoire et mené des campagnes de régulation de clandestins, le Maroc qui a réintégré début 2017 l'UA, se pose depuis, en exemple dans la gestion des migrants dont ceux en provenance de l'Afrique subsaharienne.

Nestor N'Gampoula

Le ton tourne à l'aigre

Le ministère italien des Affaires étrangères a convoqué l'ambassadeur autrichien pour des explications sur l'intention de fermeture des frontières.

Les nerfs de tous sont à vif sur la question des migrants ; à Rome on ne cache plus son exaspération. Les mesures qui semblaient hier inenvisageables commencent à y être étudiées avec plus de bienveillance. Par exemple, la recommandation du Commissaire européen aux migrations Dimitris Avramopoulos, à l'Italie mais aussi à la France, d'« augmenter les retours ». En clair d'accélérer le rythme des expulsions des clandestins.

A Rome, où l'exaspération est palpable la Farnesina, le ministère des Affaires étrangères, a convoqué mardi l'ambassadeur d'Autriche pour des explications sur un possible déploiement des militaires au col du Bren-

ner, à la frontière entre les deux pays, pour empêcher le passage de migrants provenant d'Italie. La menace avait été brandie par Hans Peter Doskozil, ministre autrichien de la Défense, pour se prémunir d'une invasion « si l'afflux vers l'Italie ne ralentit pas ».

L'échauffement des esprits sur cette question est désormais une constante. Ce qui rend peut-être peu audible l'invite sage du Roi du Maroc, Mohamed VI, à une « vision africaine » sur la question. Dans un message au sommet de l'Union Africaine, à Addis-Abeba, il a souligné que l'avenir de la jeunesse africaine n'était pas « au fond des eaux de la Méditerranée ». Il y a, a-t-il souligné, « nécessité de développer une vision africaine commune sur la migration, ses enjeux et ses défis ».

L.Mp.

BRÈVES

CONGO

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a nommé Monsieur André Poh en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo en Inde. L'ancien conseiller des Affaires étrangères a été nommé par décret 2017-225 du 3 juillet 2017. Il succède à Félix Ngoma.

DJIBOUTI

Djibouti fait appel à l'Union africaine (UA) pour déployer des observateurs, dans le plus bref délai, le long de sa frontière contestée avec l'Erythrée. L'organisation a appelé les deux pays à la retenue et a assuré qu'elle va déployer une mission dans la zone contestée. Il y a deux semaines, le Qatar a retiré ses troupes de maintien de la paix entre les deux pays. Le Qatar n'a donné aucune raison pour le retrait de ses troupes. Ce retrait intervient après que l'Erythrée et Djibouti avaient pris position en faveur de l'Arabie saoudite dans la crise diplomatique qui l'oppose au Qatar.

OUGANDA

Des incursions ont été signalées sur le territoire ougandais par des travailleurs humanitaires qui opèrent le long de la frontière entre l'Ouganda et le Soudan du sud. Les hommes armés portant des uniformes de soldats du Soudan du sud sont accusés d'enlèvements de populations civiles et de vol de bétail en Ouganda. Selon des rapporteurs de l'ONU, des atrocités commises dans la région pourraient conduire au génocide. Les puissances régionales et mondiales ont été alarmées sur cette situation. L'armée du Soudan du sud a tout de même nié son implication dans les forfaits commis en Ouganda voisin. L'armée a déclaré n'avoir reçu aucune plainte de l'Ouganda et que les hommes armés auraient pu porter leurs uniformes.

BENIN

Deux opérateurs de téléphonie mobile ont été condamnés à payer des amendes de plus de 500 millions de Fcfa. La sanction a été prononcée par l'Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste (Arcep Benin) qui reproche à ces sociétés un manquement à leurs obligations de qualité. La société Spacotel Benin SA qui exploite le réseau MTN écope d'une amende de 492.317.754 Fcfa. Glo mobile Benin est quant à lui, sommé de payer au Trésor public 31.167.436 fca. Les sanctions de l'Arcep Benin interviennent après un audit qui a porté sur les « taux de coupures », les « taux de communications réussies » et les « taux de blocages en 2G », dans plusieurs localités du pays.

ZIMBABWE

Les zimbabwéens ont fait un don de bétail d'un million de dollars américains à l'UA qui cherche les moyens de devenir financièrement indépendante. Le pays a vendu aux enchères une valeur d'un million de dollars, soit plus de 577 millions Fcfa pour amasser des fonds pour la fondation de l'organisation. Le président zimbabwéen Robert Mugabe a remis le chèque de 1 million à l'UA lors du sommet de ses dirigeants en Ethiopie. S'exprimant au sommet, Mugabe a déclaré qu'il s'agissait d'une « contribution modeste » et d'une « étape symbolique » visant à mettre fin au « syndrome de dépendance des donateurs » en Afrique.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

CPI

Décision jeudi sur le refus de Pretoria d'arrêter le président Omar el-Béchir

Le verdict qui sera rendu par la Cour pénale internationale (CPI) concernant la violation ou non des lois internationales par l'Afrique du Sud pour avoir refusé d'arrêter sur son sol en 2015 le président soudanais Omar el-Béchir, poursuivi de génocide, devrait servir à l'avenir de coopération entre les Etats et la Cour

« La décision est fondamentale pour l'exécution future » des demandes de la CPI, a affirmé Carsten Stahn, professeur de droit international en criminologie à l'université de Leiden. « Il est possible, et c'est ce que beaucoup espèrent, que la décision témoigne d'un certain degré de compréhension et peut-être d'indulgence envers l'Afrique du Sud et suggère que le débat se poursuive en chambre d'appel », a-t-il ajouté.

Pour l'accusation, le gouvernement sud-africain avait violé le droit international en permettant à l'avion de son homologue soudanais de décoller d'une base militaire, alors qu'il avait l'occasion de l'arrêter. En évoquant le « rôle pacificateur » d'Omar el-Béchir sur le continent, le gouvernement sud-africain assure s'être retrouvé partagé entre le respect des règles de la CPI et celui de sa propre législation, argumente-t-on.

« Il n'est et n'était pas du de-

voir de l'Afrique du Sud, aux termes du droit international, d'arrêter le chef d'un Etat non membre de la Cour comme Omar el-Béchir », ont rétorqué les avocats de Pretoria.

« Il n'est et n'était pas du devoir de l'Afrique du Sud, aux termes du droit international, d'arrêter le chef d'un Etat non membre de la Cour comme Omar el-Béchir »

Selon les experts, les juges pourraient renvoyer l'affaire devant une l'Assemblée des Etats parties au Statut de Rome ou devant le Conseil de sécurité pour d'éventuelles actions supplémentaires. D'autres pensent qu'il est pro-

bable que les juges considèrent que l'Afrique du Sud a manqué à ses obligations.

Visé par deux mandats d'arrêt internationaux émis par la CPI en 2009 et 2010, pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis au Darfour, Omar el-Béchir continue de voyager sans être inquiété, même si ses déplacements sont réduits. Khartoum vient d'ailleurs d'annoncer qu'il est attendu en août à Moscou par son homologue russe Vladimir Poutine dont le pays a fait savoir en novembre son intention de retirer sa signature du Statut de Rome, traité fondateur de la CPI. A l'instar de certains pays africains, l'Afrique du Sud tient également à quitter la CPI. Et pas plus longtemps que la semaine dernière, le président Jacob Zuma a réitéré ses intentions de Pretoria, assurant être en train de « modifier les problèmes de procédure ». Omar el-Béchir est poursuivi par la CPI depuis que les autorités sud-africaines l'avaient laissé rentrer chez lui après sa participation à un sommet de l'Union africaine à Johannesburg.

Nestor N'Gampoula





ISO 9001
II-C (Certification)

Votre Partenaire dans la Maîtrise des Risques
& la Valorisation du Potentiel Humain

ISO 9001:2008-2420003

**CETE APAVE CONGO recrute pour une banque commerciale
un Responsable de Département Analyse et Evaluation des Crédits (H/F)
basé(e) à Brazzaville.**

Mission :
Rattaché/e au Directeur du Risk Management, le/la titulaire du poste animera le Département et sera le garant de l'analyse, de la conformité et de la gestion des dossiers de crédits. Il sera en particulier en charge de :

- ✦ Assister les conseillers clientèle dans l'analyse des dossiers de crédit ;
- ✦ Organiser la tenue des comités de crédits ;
- ✦ Vérifier tous les supports de crédits avant leur intégration ;
- ✦ Contrôler la complétude et la conformité aux normes réglementaires des dossiers de crédits avant leur présentation en comité de crédit ;
- ✦ Assurer la bonne tenue et la mise à jour des dossiers physiques de crédit ainsi que des différents systèmes et procédures d'information du suivi administratif des dossiers de crédit ;
- ✦ Assurer l'organisation du travail et de la fixation des objectifs de son équipe ;

✦ Effectuer le reporting sur l'ensemble des activités du Département.

Profil :

- ✦ Bac + 5 en Finance,
- ✦ Expérience d'au moins 5 ans à un poste de responsabilité similaire,
- ✦ Bonne connaissance des risques liés au Métier,
- ✦ Maîtrise des techniques d'évaluation des dossiers de crédits et d'analyse financière,
- ✦ Respect et application des procédures et normes réglementaires,
- ✦ Capacités d'analyse et de synthèse,
- ✦ Autonomie et rigueur,
- ✦ Aptitudes à prendre les décisions au niveau opérationnel,
- ✦ Capacité à manager une équipe,
- ✦ Maîtrise de l'environnement informatique (Pack Office).

Nos domaines d'intervention



Conseil en Organisation & RH
Accompagnement Normes ISO
Formation Professionnelle
Contrôle de Construction
Essais et Mesures
Inspection Electrique, Levage/Colisage, CND.

Filiale de APAVE INTERNATIONAL

Postulez en ligne CV + Lettre de motivation avant le **05/07/2017**
sur www.apaveinternational-consulting.com

ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES 2017

Jean de Dieu Kourissa place son prochain mandat sous le signe de la formation qualifiante

Le candidat du Parti congolais du travail (PCT) dans la première circonscription électorale de Poto-Poto, Jean de Dieu Kourissa a indiqué le 4 juillet à Brazzaville, que si les populations du troisième arrondissement de Brazzaville lui accordent une nouvelle chance, il placera ce mandant sous le signe de la responsabilité partagée et de la création d'emplois. Il l'a fait savoir au cours d'un meeting marquant le lancement officiel de sa campagne électorale.



Jean de Dieu Kourissa (Adiac)

Avec le soutien et l'appui des forces vives de Poto-Poto, a dit Jean de Dieu Kourissa, les candidats du PCT ont promis des formations professionnelles aux jeunes et le soutien des activités génératrices d'emploi. « *Le soutien à la formation qualifiante s'appuiera sur les associations, les équipes et les mutuelles. Nous accompagnerons les jeunes dans la recherche d'emplois par des mesures d'accompagnement appropriées* », a-t-il déclaré.

En outre, le candidat du PCT a précisé qu'il entend signer des contrats de partenariats avec des associations pour une émulation des projets. « *Nous allons encadrer des jeunes à l'entrepreneuriat, les aider à la recherche de financement et octroyer à chaque association partenaire des aides financières pour la formation qualifiante de ses membres. Il faut combattre l'échec scolaire à Poto-Poto par un soutien à l'encadrement aux élèves et étudiants* », a-t-il précisé, exprimant ainsi sa volonté d'accompagner le président de la République dans la mise en œuvre de son programme de société. Pour lier la parole à l'acte, le candidat Jean de Dieu Kourissa a procédé à l'inauguration des ateliers de couture et de coiffure, ainsi que d'une salle multimédias dans sa circonscription électorale.

Il a mis à profit cette occasion pour exhorter ses futurs électeurs à cultiver les vertus du vivre ensemble dans la diversité culturelle en vue, a-t-il renchéri, de bâtir une identité collective. Poto-Poto, a-t-il rappelé, est un modèle de vivre ensemble pour lequel le candidat Kourissa est actif. « *J'en appelle aux jeunes des quartiers 31 et 32 de Poto-Poto de faire que cet arrondissement soit un havre de paix. C'est cela la condition de notre sécurité pour faire de la paix le fondement de notre vivre ensemble. La non-violence est un choix et un choix de vie* », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

Le RDD appelle ses électeurs d'Owando à l'apaisement et au calme

Le candidat du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD) à Owando centre, Jean Jacques Serge Yhomby Opango, a demandé à ses potentiels électeurs à éviter tout acte de violence et d'incivisme pendant cette période de campagne électorale.

Dans une déclaration, le vice-président du RDD a demandé aux populations d'Owando d'être calmes et de promouvoir un esprit de paix afin de contrer tout comportement déviant, susceptible de ternir l'image du parti et entraîner des violences dans la localité.

Jean Jacques Serge Yhomby Opango a, dans sa déclaration, insisté sur le respect des principes électoraux, la transparence, l'esprit collectif, l'esprit d'ouverture et le dialogue.

« *L'avenir d'Owando se joue entre les habitants qui encouragent la paix sans distinction des origines. Nous ne serons honorés que si nous acceptons d'œuvrer avec les autres*



Jean Jacques Serge Yhomby Opango (DR)

sans perdre notre esprit d'ouverture. Les enjeux de cette élection dépassent de loin nos intérêts particuliers et nos ambitions personnelles. Laissons le peuple seul faire son choix », a conclu Jean Jacques Serge Yhomby Opango, invitant les populations d'Owando à voter dans le calme pour promouvoir l'honneur du parti.

Rock Ngassakys

Un grand carnaval marque l'entrée en campagne de Juste Désiré Mondelé à Ouenzé 1

Le candidat du Club 2002, Parti pour l'unité et la République (PUR), dans la première circonscription électorale de Ouenzé, 5^e arrondissement de Brazzaville, a lancé sa campagne le 3 juillet à travers un carnaval gigantesque organisé sur les grandes artères des quartiers 51, 54 et 59

De l'aéroport Maya-Maya où il a été accueilli en grande pompe par une foule nombreuse, le cortège de Juste Désiré Mondelé a sillonné les grandes artères de Brazzaville en commençant par le boulevard Alfred Raoul. En effet, le secrétaire général du Club 2002 PUR et sa suite sont passés par l'avenue des Trois martyrs, Miadeka, Mbochis, rond-point Koulounda et l'avenue de France avant de s'arrêter à Gallieni (MPila) où d'autres militants l'attendaient avant d'atteindre l'avenue Edith Lucie Bongo-Ondimba. Partout où le carnaval est passé, Juste Désiré Mondelé a été largement ovationné. « *J'ai été surpris par cet accueil très chaleureux, je suis très ému. Tout ce que je peux dire aujourd'hui c'est de remercier mes frères qui ont pris cette initiative, en réalité ils ont tout organisé presque dans mon dos et*



vous avez vu que j'ai eu très peur moi-même à cause des jeunes », a indiqué le candidat. Le carnaval qui a commencé aux environs de 19 heures 30 pour se terminer à 21 heures, s'est déroulé sans incident. Ceci grâce à l'action des éléments de la police qui ont réussi à encadrer les jeunes en liesse. « *C'est ici aussi l'occasion de remercier la force publique qui prend soins des candidats. Nous le voyons aujourd'hui parce qu'elle a su encadrer cette jeunesse qui a envie, qui a l'appétit, cette jeunesse qui a vraiment besoin du changement dans notre arrondissement.*

Juste Mondelé à son arrivée à Gallieni (Adiac) Je crois qu'elle vient de l'exprimer de la meilleure façon », a-t-il poursuivi.

Eu égard à cette marée humaine, Juste Désiré Mondelé a estimé que la mobilisation traduit la responsabilité et l'humilité que cela exige. Il a rassuré les habitants des quartiers 51, 54 et 59 Ouenzé qu'ils ne seront pas déçus. « *Le plus important est de garder cette mobilisation et traduire cette marée humaine en victoire. On doit garder cette température très élevée jusqu'au 16 juillet* », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

L'éducation et la santé, des priorités de Blandine Nianga pour Talangai 1

La candidate du Parti congolais du travail (PCT) dans la 1^{ère} circonscription électorale de Talangai, a dévoilé le 3 juin, les axes prioritaires de son action, une fois élue députée.

Suppléante du député sortant Hyacinthe Inyani pendant deux législatures, Blandine Nianga a déjà sa feuille bien définie. Hormis le vivre ensemble qu'elle promet de pérenniser, la candidate entend surtout axer en priorité, ses actions sociales dans les domaines de la santé et l'éducation. Parlant de la santé, la candidate a annoncé qu'elle mettra tout en œuvre afin que les quartiers 61 et 62 soient dotés chacun d'un Centre de santé intégré digne, en



La candidate Blandine Nianga s'adressant à la foule lors du meeting (photo adiac) plus de l'hôpital de base de Talangai. La politique de Blandine Nianga vise à faciliter les soins de santé primaires de qualité aux populations de sa circonscription. Elle caresse les mêmes ambitions pour l'éducation, de sorte

à permettre aux jeunes d'étudier dans les conditions idéales. « *Une fois élue, nous militerons pour le vivre ensemble et la reconstruction de notre quartier. Nous ferons de l'éducation et de la santé, notre cheval de bataille. Jusque-là, notre quartier ne compte qu'une seule école publique. Les enfants sont obligés d'aller à Ouenzé, courant au quotidien des risques d'accidents* », a souligné la candidate Blandine Nianga, au cours d'un meeting populaire marquant le lancement de sa campagne en présence de la députée sortante du quartier 68 Talangai, Claudia Ikia Sassou N'Gusso, également candidate à sa propre succession.

Firmin Oyé

COMPTABILITÉ

Les sociétés locales s'imprègnent du nouvel acte uniforme de l'OHADA révisé

Adopté le 26 janvier dernier, le nouvel acte uniforme de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (OHADA) est au cœur d'une formation qu'organise le cabinet comptable Ernest & Young (EY) du 5 au 6 juillet au profit des comptables et autres cadres des entreprises basées à Brazzaville.

Cette formation succédant à celle tenue récemment à Pointe-Noire permettrait aux participants d'appréhender les réformes contenues dans le nouvel acte uniforme de l'OHADA, relatif au droit comptable et à l'information financière.

Les participants vont au terme de la formation pouvoir établir et présenter des états financiers annuels conformes au système comptable OHADA révisé et préparer le passage à la nouvelle donne à compter du 1er janvier 2018.

L'acte uniforme de l'OHADA portant sur le système comptable et l'infor-

mation financière révisé a été adopté par la conférence des ministres en charge de l'OHADA au cours d'une session tenue le 26 janvier 2017 à Brazzaville. L'objectif étant d'arrimer ce texte aux mutations intervenues dans le monde des affaires au cours des 15 dernières années. « *En tant qu'acteur d'information financière au Congo, nous avons pensé qu'il était nécessaire d'organiser pour les entreprises installées au Congo, ainsi que pour les administrations une formation spéciale sur la transition vers le nouvel acte qui rentrera en vigueur le 1er janvier*

2018 », a expliqué l'administrateur général d'EY Congo Ludovic Ngatsé. Selon lui, une entreprise qui appliquera le nouvel acte uniforme de l'OHADA révisé, aura réalisé 70% du pas pour appliquer les normes internationales.

Animateur principal de cette formation, Victor Ketevi, adjoint au directeur technique des bureaux EY en Afrique francophone, a estimé que les entreprises ont intérêt à utiliser le nouvel acte uniforme de l'OHADA.

« *Aujourd'hui, certaines entreprises vont prendre le train en marche ou le train va les forcer à le prendre. Parce qu'il y a un seul référentiel qui sert pour tout le monde ; soit on l'applique, soit on ne l'applique pas et on va rater des opportunités* », a-t-il dit.

Christian Brice Elion

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

De nombreux apprenants affrontent les examens de sortie

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, a lancé les épreuves écrites le 4 juillet au lycée technique commercial 1er mai de Brazzaville

Après neuf mois de scolarité sans perturbation majeure, les élèves ayant satisfait depuis deux ans aux différents concours d'entrée dans les établissements professionnels passent actuellement leurs examens de sortie. Ils sont nombreux dans plusieurs grandes villes du pays dont Brazzaville, Pointe-Noire, Owando et Kinkala. À Brazzaville, les apprenants sont répartis dans deux centres à savoir le lycée technique commercial 1er mai et l'Institut des jeunes sourds. Les établissements concernés sont l'Ecole normale des instituteurs (Eni) ; l'Ecole paramédicale (EPM) ; l'Ecole nationale moyenne d'administration (Enma) ; l'Ecole nationale des beaux-arts (Enba). S'agissant de l'Eni, neuf matières sont retenues ; l'Enba (Arts plastiques et musique) ; l'Enma (administration générale, administration scolaire et administration du travail ;

journalisme, justice, diplomatie, carrières financières (budget, impôts, Douane, Trésor). Quant à l'EPM, les apprenants sont formés par niveau. En effet, au niveau 1 il y a l'assistantat ; niveau 2 : infirmier d'Etat, sage-femme, technicien qualifié de laboratoire, préparateur en pharmacie, assistants sociaux ; niveau C agent technique de santé, assistants sociaux, technicien auxiliaire de laboratoire. Les diplômes délivrés à la fin étant, entre autres, le Certificat de fin d'études des écoles normales (Cfeen) pour l'Eni, le Diplôme d'Etat des carrières de la santé et le Diplôme des carrières administratives et financières (Dcaf).

Les épreuves écrites et pratiques se déroulent du 4 au 7 juillet tandis que les épreuves orales interviendront à partir du 8 juillet prochain. Espérant que les résultats seront largement positifs,



Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes supervisant l'examen (adiac)

le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes a attiré l'attention des chefs de centres pour que la rigueur constatée lors de la surveillance des épreuves du baccalauréat, du Brevet d'études professionnelles et du Brevet d'études techniques soit observée dans le cadre des examens professionnels. « Ce sont des gens

qui ont étudié et qui doivent de main occuper des postes aussi bien au niveau de la santé que d'autres administrations. Il faudrait que les diplômés que nous allons servir soient de qualité et véritablement mérités », a insisté le ministre en charge de l'enseignement professionnel.

Se félicitant de la bonne organi-

sation, il a encouragé les différents acteurs ayant œuvré pour cela. Interpellé sur le cas du département du Pool, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes a rassuré que toutes les dispositions ont été prises et les examens se déroulent à Kinkala, chef-lieu sans souci majeur.

Parfait Wilfried Douniama

SYMBOLES DE L'ETAT

Le ministère de la Jeunesse se dote d'un lot de drapeau national

Cette acquisition s'inscrit dans le cadre d'un vaste chantier de la restauration des valeurs et symboles de la République.



Destinée Hermella Doukaga recevant le lot de drapeau (adiac)

Le siège de la direction générale de la jeunesse et de l'éducation civique a été le théâtre d'une cérémonie de réception de cet important lot de drapeau offert par la ministre de tutelle, Destinée Hermella Doukaga, pour appuyer les efforts de son département dans le cadre de l'exécution de sa politique nationale. Il y avait là, les directeurs centraux et l'ensemble du personnel de cette direction.

Sur le sens de cette cérémonie, Destinée Hermella Doukaga a expliqué à la presse : « D'abord, il faut rappeler que nous avons entre autres missions la promotion des valeurs éthiques, du respect des lois et règlements de la politique nationale de l'éducation civique que nous mettons régulièrement à la disposition de nos concitoyens, conformément au décret 374 du 25 décembre 2016 relatif aux attributions du ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique », a-t-elle assuré.

La ministre Destinée Hermella Doukaga a saisi cette occasion pour appeler les congolais au respect de ce symbole qui est aussi l'emblème de la République. « Je voudrais que chacun fasse un effort de manière à ce que les drapeaux en lambeau ; les drapeaux déteints ne puissent plus flotter dans le ciel de notre pays. Bientôt, nous allons tenir une réunion avec le comité de gestion de ce lot pour décider des modalités de distribution de ces emblèmes », ajoutant que ces drapeaux seront déjà disponibles dans toutes les directions départementales pour ceux qui sont à l'intérieur du pays.

Guillaume Ondzé

VIE ASSOCIATIVE

L'Assoc au chevet des personnes vulnérables

Dans le cadre de son assistance aux personnes « marginalisées », l'Association de soutien aux orphelins du Congo (ASSOC) conduite par son président Caryl Sisto Obondoko Ellangui a visité le lundi 03 juillet à Brazzaville la Maison des seniors de Mfilou dans le 7e arrondissement et le Centre des lépreux Raymond Poaty de Kinsoundi dans le 1er arrondissement, deux structures s'occupant l'une des personnes du troisième âge et l'autre des malades atteints de la lèpre.

à la directrice de cette structure, Rose Tchimpoussou, la raison d'être de l'Assoc ainsi que le secours qu'elle a toujours apporté aux personnes vulnérables, entendus les orphelins et les personnes du troisième âge.

Caryl Sisto Obondoko Ellangui a également étalé la nouvelle vision que son association entend mener les jours à venir, celle de « l'aumône sans frontière » qui a d'ailleurs fait

promotrice de la Maison des seniors. Pour sa part, Rose Tchimpoussou s'est réjouie de cette visite en déclarant : « La visite de l'Assoc à la Maison des seniors est un honneur pour nous. Cette maison compte 44 pensionnaires pour 60 places. Elle existe depuis dix mois et a créé beaucoup d'emplois », a conclu Rose Tchimpoussou.

Au Centre des lépreux Raymond Poaty de Kinsoundi dans le premier arrondissement,



La délégation de l'Assoc au centre des lépreux (Adiac)

Ces visites se sont inscrites dans le cadre de la nouvelle vision prônée par l'association. A la Maison des seniors, le président de l'Assoc a expliqué

l'objet d'un livre intitulé « La puissance de l'aumône ». Ce dernier a dédicacé deux exemplaires dont l'un sera remis à l'épouse du chef de l'Etat

l'Assoc a également échangé avec les responsables de cette structure, remis des vivres et procédé à la visite du centre.

Jean Jacques Koubemba

COMPÉTITION INTERNATIONALE DE LA LANGUE CHINOISE

Dix élèves prennent part à la finale des lycéens

Dix élèves ont pris part à la finale de la présélection des lycéens congolais à l'Institut Confucius de l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville pour participer à la dixième édition de « Passerelle vers le chinois ». Les deux premiers des dix, iront en Chine pour représenter le Congo.

Organisée par le Hanban, la « Passerelle vers le chinois » (Chinese Bridge) est une compétition internationale de la langue chinoise divisée en trois groupes : étudiants étrangers, lycéens étrangers et étudiants étrangers en Chine.

Pour les lycéens étrangers, cette compétition qui est à sa dixième édition, est devenue un moyen important pour approfondir leur niveau en langue chinoise et mieux connaître la culture chinoise. C'est aussi un bon moyen de communication entre les jeunes chinois et étrangers. Au Congo, la présélection de Chinese Bridge est à sa deuxième édition.

Seuls les lycéens âgés de 15 à 20 ans, de nationalité congolaise (nés et grandis au Congo) ont été autorisés à participer à ce concours. Après la présélection des 118 élèves en provenance des lycées de Brazzaville



Les élèves posant avec les membres du jury (Adiac)

au tour préliminaire, suivi de 20 en demi-finale, 10 ont été

retenus pour la finale qui a eu lieu le week-end dernier en présence du premier conseiller de l'ambassade ainsi que de l'attaché culturel de l'ambas-

agement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Il s'est agi des élèves : Lusser Deiche Styno Madzou, Darius Locko Bantsimba, Herchel Divin Ngan-

phael Ruddy Balembama, El-dace Angoumda Abou, Mayeye Borli, Francilia Ngala Abou, et Bertrand Diafouka.

Ces candidats ont abordé des épreuves liées à la culture chinoise sous l'œil vigilant d'un jury de six membres présidé par Li Na, directrice de l'Institut Confucius. Les deux meilleurs élèves obtiendront une bourse d'études de l'Institut Confucius et représenteront le Congo à la finale qui aura lieu au mois d'octobre 2017 en Chine. Les troisième et quatrième bénéficieront d'un stage dans une entreprise chinoise au Congo. Ceux qui occuperont les rangs allant de cinquième au dixième recevront des livres et des DVD sur la langue et la culture chinoises. « Ce que l'on veut, on peut. Ainsi donc, je suis sûre d'occuper la première place et aller en Chine. Dès lors, je voudrais montrer à tous que tout le monde peut apprendre la langue chinoise », a déclaré l'élève Nadie Okemba, à l'issue de la compétition.

Bruno Okokana

sade de Chine au Congo ; du délégué du ministre de l'Ensei-

ga-Nzanda, Nafi Ikobo Okemba, Schoura-Claudy Odzala, Ra-

VERNISSAGE-EXPOSITION

Les toiles de Patsheli Kahambo Kitenge à découvrir

Après un mois de résidence de création aux ateliers Sahm qui s'est terminé le 1^{er} juillet par une exposition solo sur le thème « 243, le code téléphonique de son pays RDC. L'artiste présente à travers la peinture ses peines et celles de sa société.

Ses œuvres dénoncent et fustigent certains agissements qui rongent la société, comme la cupidité, l'égoïsme, l'autoritarisme, l'avidité et la corruption nourris par la dictature. La plupart de ses toiles exposées ont été réalisées pendant sa résidence, d'autres par contre ont été ramenées de la RDC. L'artiste utilise de l'acrylique moussée sur ses toiles et sur papier, une technique qu'il explore avec d'autres substances pour avoir de la mousse.

Chacune de ses toiles a une signification particulière. Pour le tableau wumela 1 et 2, l'artiste fait un parallélisme entre le passé et le gouvernement actuel. La toile yebelé « apprête-toi à partir », la population est lasse de voir les mêmes bêtises se répéter, tandis que les tableaux « éternise-toi », « mal aise » montrent comment la population est marginalisée par la force publique, car l'armée ne joue pas son rôle : « Elle ne nous protège pas, au contraire elle nous dépouille », a signifié l'artiste.

L'artiste a évoqué ce qui se passe carrément à l'Est de la RDC, il y a plus de morts que de naissance. Cela a été illustré par une tombe que le peintre a érigée afin de faire comprendre au public le but de son vernissage. Il est écrit sur cette tombe : « Ici repose 243 » ; « La population en a marre, elle veut voir un changement dans différents domaines, elle a besoin d'une évolution et non d'une destruction, ni de pleurs », a signifié Patsheli Kahambo Kitenge.

Pour lui, la politique actuelle marche sur trois secteurs notamment, l'économie, la religion et l'armée. L'artiste a bénéficié d'une résidence de création d'un mois aux ateliers et d'une bourse de voyage de deux semaines à la Fondation Blachère grâce aux prix de la fondation Blachère obtenu à la 5^e rencontre internationale des arts contemporains.

Le prix offert par cette Fondation donne la possibilité à un jeune artiste suivi par les ateliers d'aller en résidence de création dans ses locaux à Apt, dans le sud de la France, Patsheli Kahambo Kitenge s'y rendra en Août prochain. Il vit et travaille en RDC, l'un de fruit du collectif sagesse de l'intelligence, créée en 2004 en République démocratique du Congo. L'exposition s'étend jusqu'au 10 août aux ateliers Sahm situés à la glacière, dans l'arrondissement 2 Baongo. Rappelons que les ateliers Sahm sont un centre pour l'art, la recherche et le partage de savoir. Ils se donnent pour mission de contribuer à améliorer les conditions de travail des artistes et de stimuler leur créativité en leur proposant un lieu et du matériel qui correspondent à leurs besoins. Depuis 2012, chaque septembre, ce centre organise des rencontres internationales sur l'art contemporain pour permettre aux artistes congolais d'entrer en contact avec des jeunes artistes non seulement africains, mais aussi d'autres continents.

Ce centre dont le siège est à la Glacière à Baongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, est partenaire de la biennale de Dak'art sur l'art africain. Il est dirigé par Bill Kouélany, directrice artistique, artiste plasticienne de nationalité congolaise de Brazzaville. L'aventure de Patsheli avec les ateliers Sahm a commencé en 2015 lors de l'exposition « d'une rive à l'autre, jeunes plasticiens de Kin et Brazza ».

Rosalie Bindika

FESTIBRAVA

Le comité d'organisation fait le point des préparatifs de l'événement

Du 27 au 30 juillet 2017, l'association Amicale des jeunes citoyens congolais (Amijecc), organisera la deuxième édition du Festival international Brazza ville de l'amitié (FestiBrava). Dans le cadre des préparatifs de ce festival, son comité d'organisation dirigé par Cleaud Rosdieu Ntété a tenu un point de presse au siège des Ateliers Sham à Brazzaville.

FestiBrava est un rendez-vous des arts, sports, loisirs, cirque et autres formes d'animations urbaines en vue de la célébration de la date du 30 juillet, Journée internationale de l'amitié, sur le thème « Jeunesse consolidons nos forces pour l'amitié ».

Ce point de presse a permis au comité d'organisation de faire le point

ser le message de non-violence, du vivre ensemble et de la vulgarisation de la vision de l'Amijecc.

Cette rencontre a été également l'occasion de lancer à nouveau et plus que jamais un grand et vibrant appel aux sponsors et aux personnes de bonne volonté pour un soutien, quel qu'il soit, afin de réussir l'organisation et la réalisation de



L'équipe d'organisation du FestiBrava (Adiac)

sur le FestiBrava 2017, de sa phase de préparation à sa phase de réalisation. Pour ce faire, un message a été adressé aux prétendants participants de l'édition 2017, sur leur responsabilité afin que chacun soit un exemple pour mieux faire pas-

ce grand festival.

L'édition 2017 va se dérouler sur trois sites, à savoir : la maison commune de Mfilou, l'Institut français du Congo (IFC) et le terrain de football du CEG Angola Libre à Makélékélé. Une dizaine d'artistes

a été retenue, parmi lesquels : Héroïne (rappeuse), Latiz By (reggae), Maître Tchoutchoupé (rappeur), Byt (RnB), ... Quant à l'ensemble des groupes et artistes, le comité d'organisation a retenu et invité 42 groupes et artistes en provenance de la France, du Cameroun, de la République démocratique du Congo (RDC), de Pointe-Noire et Brazzaville pour la République du Congo.

S'agissant de la particularité de la deuxième édition, signalons la tenue du village culturel et gastronomique en prélude à l'événement, pour une durée de 3 semaines, à la maison communale de Mfilou. Ce village donnera l'opportunité aux pratiquants d'arts plastiques d'exposer leur savoir-faire ainsi que de vendre leurs œuvres.

Rappelons que le comité d'organisation du FestiBrava a récemment signé un accord avec la star de la musique congolaise et africaine Casimir Zoba dit Zao pour parrainer la deuxième édition. Une manière pour les responsables de ce festival de mettre à l'honneur ce grand artiste dont le style est caractérisé par l'humour et la comédie. Un artiste engagé qui utilise dans ses chansons des thèmes allant dans le sens du vivre ensemble, de la non-violence, et qui venait de cette célébrer ses 35 ans de carrière musicale.

B.Ok.



BUROTOP IRIS

Distributeur Exclusif au Congo



Transcend

N°1 Mondial



StoreJet 25H3P/25H3B
1TB/2TB

SSD 370
128GB/256GB/512GB/1TB



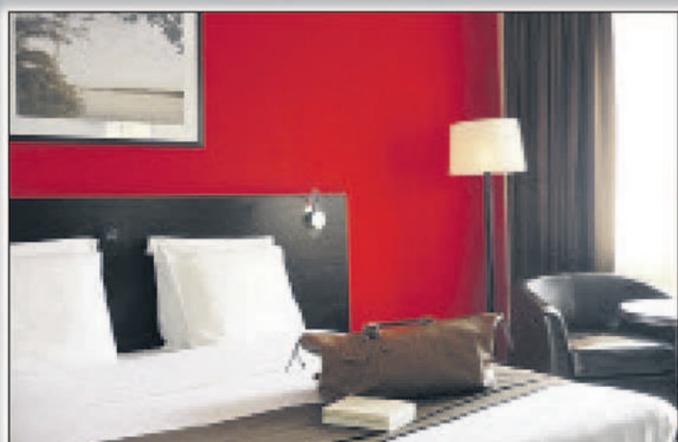
OTG Pendrive

JetFlash 340
8GB

4X Faster

Clé usb à partir de **2.900 Fcfa** (8 Go)
Disque durs externes à partir de **49.500 Fcfa** (500 Go)

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056



PROMO WEEK-END

150 000 FCFA
2 Nuits en chambre supérieure pour 2 personnes incluant petits-déjeuners
200 000 FCFA
2 Nuits en suite pour 2 personnes incluant petits-déjeuners



ELAIS Pointe-Noire est un hôtel 4* de 191 chambres, situé en plein cœur de la capitale économique de la République du Congo (Congo Brazzaville). À 10 minutes de l'aéroport et à seulement 800 mètres de la mer, il vous offre un cadre confortable dans un jardin arboré de 2,5 hectares et constitue le lieu idéal pour vos voyages d'affaires et vos moments de détente.

Boulevard Général de Gaulle
BP 790 Pointe Noire - République du Congo
Téléphone + 242 22 294 12 51 / + 242 05 511 84 84
info.pn@hotelelais.com
www.hotelelais.com



VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS

La sensibilisation se poursuit

Le siège de l'arrondissement 4 Loandjili de Pointe-Noire a abrité, le 4 juillet, l'atelier sur le renforcement de la société civile et des acteurs étatiques pour améliorer le respect des droits des filles et des femmes congolaises organisé par les ONG Actions de solidarité internationale (ASI) et Azur Développement en partenariat avec le ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement.

Le projet « Renforcement de la société civile et des acteurs étatiques pour améliorer le respect des droits des filles et des femmes congolaises », qui bénéficie du financement de l'Union européenne, a pour objectif de contribuer à l'amélioration du respect des droits des femmes et filles congolaises conformément aux engagements internationaux et nationaux.

En effet, les chefs de quartiers, de blocs, leurs secrétaires et les responsables administratifs ont été invités à prendre part à cet atelier afin d'améliorer les connaissances et la compréhension des responsables des arrondissements sur les différentes formes de violence, les manifestations et leurs conséquences, les moyens de recours contre la violence, vulgariser les dispositions du cadre juridique de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants auprès des responsables des arrondissements, solliciter la collaboration des responsables d'arrondissement dans l'identification des femmes et enfants



victimes de violences dans les quartiers et leur orientation vers le guichet unique. « Nous devons prendre le relais et être actifs pour que ce projet réussisse. La force publique et la justice ne peuvent pas être partout, c'est à nous de leur apporter l'information sur ces violences afin que ces institutions agissent conséquemment », a dit Jean-Paul Loemba Pangou, directeur de cabinet du maire de l'arrondissement 4 Loandjili.

Sylvie Niombo, directrice exécutive d'Azur développement, a présenté le projet qui s'articule sur trois axes, à savoir la sensibilisation, la protection et le plaidoyer. « Dans l'axe de protection, ce projet prévoit l'établissement d'un guichet unique

déjà fonctionnel à Brazzaville et Pointe-Noire pour recevoir les victimes, leur proposer une assistance psychologique et médicale. Les actions de sensibilisation seront menées dans les différents quartiers auprès des populations cibles », a-t-elle indiqué. Et d'ajouter : « Nous avons besoin de votre implication et votre engagement pour l'identification des cas de violence à l'endroit des femmes et enfants dans les quartiers. Des violences qui peuvent être psychologiques, physiques, sexuelles, économiques. Ce n'est qu'ensemble que nous pouvons travailler à prévenir non seulement ces violences mais également à s'assurer que les femmes et enfants qui subissent ces violences ont accès à

La tribune officielle à Loandjili crédit photo « Adiac » des services de qualité.

Trois thèmes ont été développés au cours de cet atelier par les conférenciers suivis des échanges et débats. « Les différentes formes de violence faites aux femmes et aux enfants et les moyens de recours » par Madeleine Paka Zoulouka, directrice départementale de l'Intégration de la femme au développement de Pointe-Noire, « Le cadre juridique de lutte contre les violences faites aux femmes » par Judicaël Mankessa, magistrat, « Les services du guichet unique par Emelyne Nkosso suivi des conseils utiles pour la mise en œuvre des interventions dans les quartiers » par Jean-Paul Loemba Pangou. Les différentes formes de violences physiques,

qui portent atteinte à l'intégrité physique de la personne, morales et psychologiques (chantage, menace verbale, harcèlement sexuel, injure publique), ont été expliqués par l'oratrice. Elle a éclairé l'assistance sur le cadre juridique de lutte contre les violences en citant, entre autres, la Constitution congolaise de 2015, les lois et règlements en vigueur au Congo telle que la loi n° 4-2010 portant protection de l'enfant en République du Congo dite loi Potignon.

Les dispositions du code pénal qui sanctionnent les actes de violence ont également été citées par la juriste comme les coups et blessures volontaires, le viol, la séquestration, la pédophilie, etc. Quant à Emelyne Nkosso, chef adjointe du projet, elle a exposé sur les services des guichets uniques d'assistance aux victimes qui servent à apporter un appui psychologique et sanitaire aux femmes et filles vulnérables victimes de violence, accompagner juridiquement les femmes et filles vulnérables victimes de violence, etc. Le projet compte former 16 000 personnes sur les manifestations de violence à l'encontre des femmes et des enfants ainsi que sur les moyes d'y répondre. Près de 14 000 femmes et jeunes filles vulnérables de Pointe-Noire et Brazzaville vont bénéficier d'une sensibilisation et d'une protection de qualité contre les violences physiques, psychologiques et sexuelles pendant l'exécution du projet qui va durer trois ans.

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE

Teddy Benzo en showcase au Crystal club

Teddy Benzo sera en showcase exclusive, le 7 juillet à partir de 20 heures, au Crystal club, dans le centre ville de Pointe-Noire. L'évènement s'annonce déjà époustoufflant car Teddy Benzo va enchanter les oreilles des spectateurs.

Celui que les fans appellent « Mwana mboka », Teddy Benzo va livrer un spectacle de hip-hop en showcase, en fin de semaine, au Crystal club pour le plus grand plaisir des fans ponténégrins. Considéré comme étant l'un des rappeurs les plus en vogue en République du Congo, Teddy Benzo est un artiste complet, il est doté d'une présence scénique sans équivalent qui lui permet d'être à l'aise sur scène.

Pendant ses spectacles, le public chante par cœur ses chansons avec lui. Les couleurs et les émotions musicales se mêlent et s'entrelacent lors de chaque morceau que l'artiste interprète. Mélancolie, ambiance, insouciance et lucidité affûtée sont toujours présentes tout au long de ses concerts. Teddy Benzo va assurer son spectacle en chantant et dansant sur ses plus gros succès, des plus anciens au plus récents en passant par les titres de son dernier album.

Le hip-hop est un moyen de communication que Teddy Benzo a choisi pour faire véhiculer son message. À travers ses chansons interprétées en français, anglais, lingala et Kikongo, il arrive à peindre les réalités de la société congolaise en particulier et en générale celle de l'Afrique. Au Crystal club, le public va avoir la chance de découvrir ses hits et ses inédits. Un showcase exceptionnel à ne pas manquer.

Hugues Prosper Mabonzo

BOXE

Trois Congolais disputeront des ceintures continentales en version IBO

Après avoir longtemps évolué en amateur, Hurçus Samba, Kibongui Loukoji et Claude Loemba seront sur trois tableaux en vue de négocier la ceinture continentale en version IBO (International boxing organization).

Hurçus Samba affronte au mois d'août à Brazzaville un champion ghanéen tandis que ses coéquipiers Kibongui Loukoji et Claude Loemba combattront respectivement face à un Tanzanien et un Kenyan. Les enfants ont grandi. Ils veulent désormais voler de leurs propres ailes. Depuis près de deux ans, ces boxeurs ont disparu sur l'échiquier national pour réclamer mieux. Ils veulent désormais disputer des ceintures avec les grands champions du continent. « Sur les rings locaux, on ne peut plus me voir. Parce que j'ai abandonné la boxe amateur pour embrasser une

carrière professionnelle », a affirmé Hurçus Samba avant la clôture des 18e championnats d'Afrique de boxe que Brazzaville a abrité du 17 au 25 juin. Il a ajouté qu'il a déjà fait plus de sept combats à l'extérieur qui lui ont donné le goût de poursuivre sur cette lancée. « J'ai livré plus de sept combats. Dernièrement j'ai affronté le Champion transcontinental de la RDC, Matamba Debatich qui est aux Etats-Unis. Il m'avait battu aux points pendant tous les 10 rounds », a-t-il commenté.

Samba s'est rendu à Pointe-Noire en vue de mieux affûter



Hurçus Samba (Adiac)

ses armes pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. « Je rentre dans le bain de la pré-

paration. Je vais à Pointe-Noire pour mieux me préparer. Mon objectif est de gagner

cette ceinture. Je n'ai pas fait plus d'années dans la boxe amateur pour finir ma carrière bredouille. Je dois arracher la ceinture continentale pour que demain, je laisse l'héritage à d'autres générations ». Les autres boxeurs, a-t-il dit, travailleront sur place avec deux entraîneurs nationaux. Présent près du ring lors des championnats africains, Hurçus Samba n'a pas manqué de commenter la prestation des boxeurs congolais dans ce tournoi qualificatif aux championnats du monde. « Le niveau de nos boxeurs est appréciable d'autant plus que pendant les jeux africains, nous avons gagné une médaille d'or et une de bronze. Aux championnats d'Afrique, nous avons eu une médaille d'or et trois médailles de bronze chez les messieurs. Tous ces s boxeurs qui évoluent au pays. La relève est assurée. Ils vont participer à la Coupe du monde et il y a du travail à faire », a-t-il souligné.

James Golden Eloué

MATCHS AMICAUX

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe



Silvère Ganvoula, buteur (DR)

Les Allemands de Meppen, promu en Liga 3, ont entamé leur préparation par un succès face à Bersenbrück, club de 5e division. Francky Sembolo a marqué le 5^e but de son équipe, qui l'a emporté 5-3.

En Belgique, Silvère Ganvoula a marqué son premier but, samedi, sous le maillot d'Anderlecht. Les Mauves l'ont emporté 3-1 face aux amateurs d'Oudenaarde, avec une égalisation signée du Congolais à la 11e.

Marvin Baudry, lui, n'a pas joué lors du succès de Zulte-Waregem face au Sparta Petegam (5-1), pensionnaire de 3^e division belge. Bénéficiant de vacances supplémentaires, comme les autres

Sans Jordan Massengo, absent, l'Union-Saint-Gilloise est battue par la réserve de Wolfsburg (0-2). Il n'avait déjà disputé le premier amical de son équipe face aux Allemands du TVS Halvese.

En France, Fodé Doré a joué ses premières minutes sous le maillot de Clermont. Opposée à La Duchère, la formation auvergnate s'est imposée 1-0 face au pensionnaire de National. Titulaire, Fodé Doré a joué en attaque pendant une mi-temps : deux occasions non concrétisées aux 28^e et 38^e. A Troyes, Randi Goteni était remplaçant lors du match face à une sélection régionale (score final 5-1 pour l'Estac). Le milieu défensif est entré à la 20e minute en défense centrale, en remplacement de Koné, et a joué une demi-heure.

En République tchèque, Franci Litsingi n'a pas joué lors du succès du Zbrojovka Brno sur le Zlaté Moravcé (1-0).

Le DAC Dunajska Streda chute face au Red Bull Salzburg (1-5). Remplaçant lors de la première période, Yves Pambou est entré à la 45e. Le score était alors d'un but partout.

Sans Igor Nganga, blessé, Aarau bat Wolhen 1-0.

Sans Delvin Ndinga, qui négocie un départ à l'amiable (il lui reste deux ans de contrat), le Lokomotiv Moscou s'est incliné face aux Croates de Rijeka (0-1).

Emmerson Illoy-Ayyet était titulaire lors de la défaite de l'Olimpik Donetsk face à Mariupol (1-3). Aligné dans l'axe, il a marqué le 2e but adverse, contre son camp à la 54^e.

Camille Delourme

ATELIERS D'INITIATION

Des instruments traditionnels de musique à l'honneur à l'IFC

Des ateliers d'initiation aux instruments traditionnels se tiennent du 3 au 7 juillet à l'Institut français du Congo dans le cadre du festival international des instruments traditionnels de musique.

prenants à jouer au tam-tam (N-goma), à la sanza, au djembé, au balafon, à la calebasse, au gogue, au pintegué, au ndara ou Sahbi et au Mvet. Chaque instrument musical cité produit un rythme différent de celui

de la part des apprenants. L'initiation aux instruments traditionnels n'est par réservée à de tierces personnes, tout le monde peut être initié quel que soit l'âge ».

Il a, cependant, déploré le fait que certains instruments traditionnels soient en voie de disparition au détriment des instruments modernes. Pour lui, certains artistes préfèrent jouer avec des instruments modernes ou électriques, tandis que d'autres n'ont pas de prédilection pour un seul. Les deux genres d'instruments musicaux : moderne et traditionnels. « Plus on les joue, plus on les valorise », a fait remarquer l'enseignant.

Olivier Nkodia invite par ailleurs les jeunes à venir apprendre car, dit-il, la plupart des jeunes sont dans la perte, ils ne connaissent pas l'importance de ces instruments « Certains d'entre eux veulent bien apprendre, mais ne savent pas à qui ils doivent s'adresser. Quant à moi, j'ai appris à jouer à la sanza, au balafon et au Tam tam auprès des vieux ». Ces instruments sont exposés dans le hall de l'Institut français du Congo.

Rosalie Bindika



Olivier Nkodia initie les jeunes aux instruments traditionnels (Adiac)

Ces ateliers sont animés par Olivier Nkodia, Blaise Mbemba, Vincent Loko, de nationalité congolaise, Huguette Tounga de la RDC et François Alima du Cameroun. Ils initient des ap-

des autres. Ouvrant l'atelier, Olivier Nkodia, enseignant de la percussion, a signifié que « l'apprentissage à ces instruments nécessite une volonté